

RÉSUMÉ

Rapport sur le développement humain 2011



Durabilité et équité :

Un meilleur avenir pour tous

Le plus grand défi du développement au XXI^e siècle est de protéger le droit des générations d'aujourd'hui et de demain à mener des vies saines et épanouissantes. Le *Rapport mondial sur le développement humain 2011* apporte une nouvelle contribution majeure au débat international sur la question, en montrant les liens indissociables qui existent entre durabilité et équité, et entre la durabilité et les questions d'égalité et de justice sociale, mais aussi d'accès élargi à une meilleure qualité de vie.

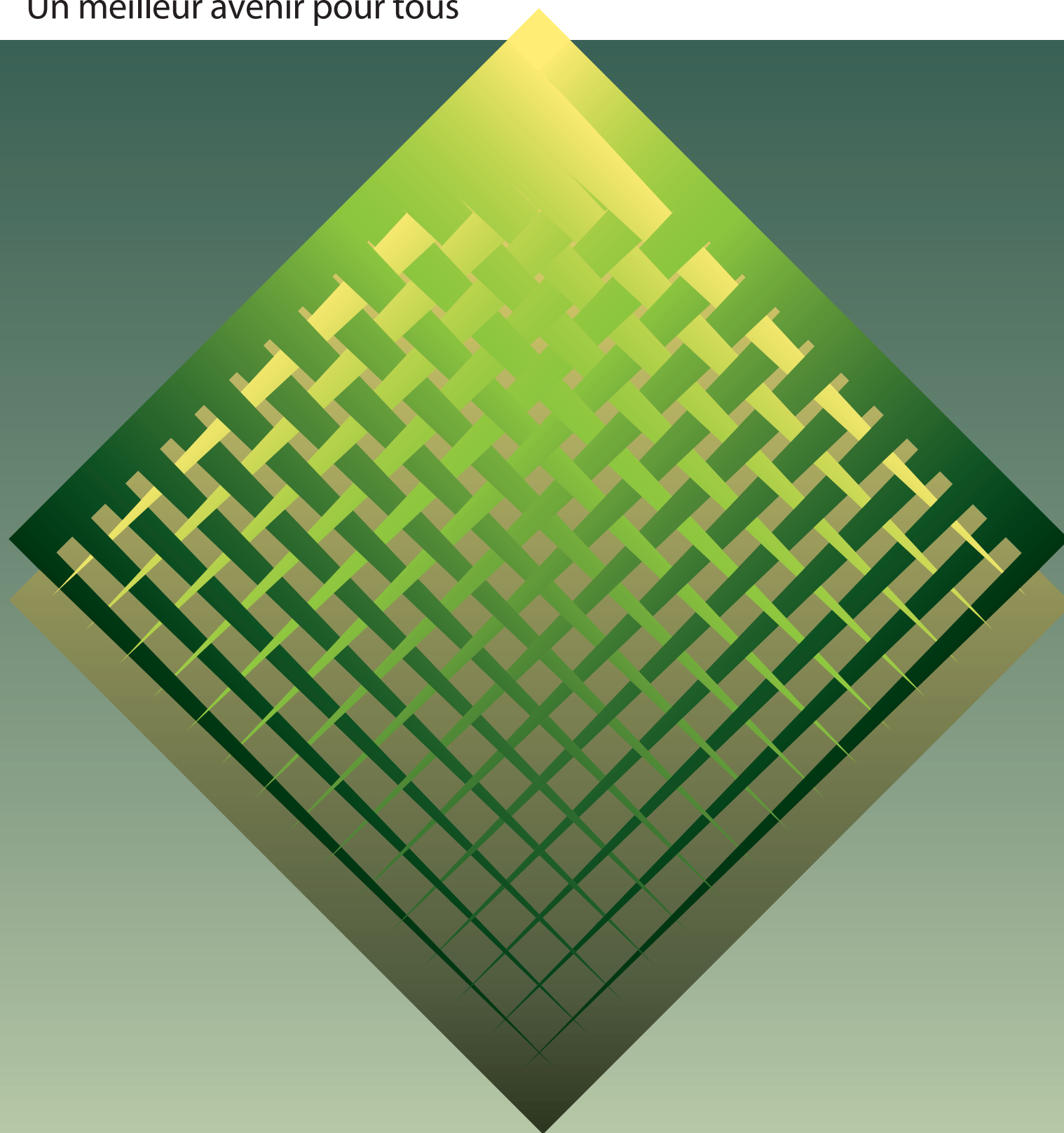
D'après les prévisions, l'échec persistant des tentatives de réduction des risques environnementaux graves et l'aggravation des inégalités sociales pourraient ralentir plusieurs décennies de progrès continus au sein de la majorité pauvre de la population mondiale, voire même inverser la tendance vers une convergence mondiale du développement humain. Les remarquables progrès effectués en matière de développement humain ne peuvent se poursuivre si des mesures audacieuses ne sont pas prises à l'échelle mondiale afin de réduire à la fois l'inégalité et les risques environnementaux. Le Rapport identifie donc des voies qui permettraient aux populations, aux communautés locales, aux pays et à la communauté internationale de promouvoir la durabilité environnementale et l'équité de manière complémentaire.

De nouvelles analyses révèlent comment le déséquilibre des pouvoirs et les inégalités entre les sexes dans un pays ont une incidence sur l'accès limité à une eau propre et à des installations d'assainissement de meilleure qualité, sur la dégradation des terres et sur les maladies et décès causés par la pollution de l'air, et amplifient les effets associés aux disparités de revenu. Les inégalités entre les sexes influencent également les résultats en matière d'environnement, qu'elles aggravent. Au niveau mondial, les arrangements relatifs à la gouvernance affaiblissent fréquemment la voix des pays en développement et excluent les groupes marginalisés.

Il existe cependant des alternatives à l'inégalité et à la non-durabilité. Des investissements améliorant l'équité (en faveur, par exemple, de l'accès à une énergie renouvelable, à un système d'eau et d'assainissement et à des services de santé reproductive) pourraient faire progresser à la fois la durabilité et le développement humain. Une responsabilisation et des processus démocratiques accrus auraient également des effets positifs sur les résultats. Les approches gagnantes reposent sur une gestion communautaire, des institutions largement inclusives et la prise en compte des groupes défavorisés. Au-delà des Objectifs du Millénaire pour le développement, le monde a besoin d'un cadre du développement qui soit synonyme d'équité et de durabilité. Il ressort de ce Rapport que les approches qui intègrent l'équité dans les politiques et les programmes et qui donnent aux êtres humains les moyens d'insuffler des changements dans les domaines juridiques et politiques offrent un formidable potentiel.

Le financement nécessaire au développement est beaucoup plus important que l'aide publique actuellement consacrée au développement. Les dépenses contemporaines en sources d'énergie peu intensives en carbone, par exemple, atteignent moins de 2% des estimations des besoins les plus optimistes. Les flux du financement doivent être acheminés vers les défis les plus critiques de la non-durabilité et de l'inégalité. Les mécanismes de marché et les fonds privés seront certes cruciaux, mais ils devront être soutenus et mis à profit par des investissements publics proactifs. Ce Rapport propose une réflexion novatrice, qui s'avère nécessaire pour combler le gouffre financier.

Il plaide également en faveur de réformes destinées à promouvoir l'équité et la voix de tous les êtres humains. Nous avons une responsabilité collective envers les moins privilégiés d'entre nous aujourd'hui et demain – veiller à ce que le présent ne soit pas l'ennemi de notre avenir. Le présent Rapport est un moyen de nous aider à trouver les bonnes perspectives.



Copyright © 2011

Programme des Nations Unies pour le développement
1 UN Plaza, New York, NY 10017, USA

Tous droits réservés. Il est interdit, sauf accord préalable de l'éditeur, de reproduire le présent ouvrage, de le stocker dans un système de recherche documentaire ou de le communiquer, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou tout autre moyen.

Imprimé aux États-Unis par Colorcraft of Virginia. La couverture est imprimée sur papier couché une face n° 80 Anthem Matte. Les pages de texte sont imprimées sur papier Roland 50 lisse opaque n° 60 de Cascades Mills, produit à partir de 50 % de fibres recyclées après consommation. Ces deux types sont certifiés par le Forest Stewardship Council (Association pour la protection de la forêt) comme des pâtes ECF (blanchies sans chlore gazeux). L'impression fait appel à des encres végétales et des technologies respectueuses de l'environnement.



Édition et production : Communications Development Incorporated, Washington DC

Conception : Gerry Quinn

Traduction et maquette : Strategic Agenda LLP

Pour une liste des erreurs ou des omissions décelées à la suite de l'impression, prière de consulter notre site Web à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org>

Équipe du Rapport sur le développement humain 2011

Bureau du Rapport sur le développement humain

Le *Rapport sur le développement humain* est le fruit d'un effort collectif, coordonné par sa directrice, et auquel participe le personnel des équipes de recherche, des statistiques, de la communication et production, ainsi que l'équipe des *Rapports nationaux sur le développement humain*. Nos collègues des opérations et de l'administration nous ont également apporté leur soutien.

Directrice et auteur principal

Jeni Klugman

Recherche

Unité dirigée par Francisco Rodríguez : Shital Beejadur, Subhra Bhattacharjee, Monalisa Chatterjee, Hyung-Jin Choi, Alan Fuchs, Mamaye Gebretsadik, Zachary Gidwitz, Martin Philipp Heger, Vera Kehayova, José Pineda, Emma Samman et Sarah Twigg

Statistiques

Unité dirigée par Milorad Kovacevic : Astra Bonini, Amie Gaye, Clara Garcia Aguña et Shreyasi Jha

Soutien aux RDH nationaux

Eva Jespersen (directrice adjointe), Mary Ann Mwangi, Paola Pagliani et Tim Scott

Communications et production

William Orme (chef de la communication), Botagoz Abdreyeva, Carlotta Aiello, Wynne Boelt et Jean-Yves Hamel

Opérations et administration

Sarantuya Mend (responsable des opérations), Diane Bouopda et Fe Juarez-Shanahan

Rapports mondiaux, régionaux et nationaux sur le développement humain

Rapports mondiaux sur le développement humain : Publiés chaque année par le PNUD depuis 1990, les *Rapports mondiaux sur le développement humain* sont une analyse indépendante et fondée sur les faits des questions, tendances, progrès et politiques en matière de développement. Les ressources concernant le Rapport mondial 2011 et les Rapports antérieurs sont accessibles gratuitement à l'adresse hdr.undp.org. Elles comprennent les textes complets des Rapports et leur résumé dans les principales langues de l'ONU ; des résumés des consultations et des discussions de réseau ; la série de papiers de recherche sur le développement humain ; les bulletins d'information du RDH et d'autres supports d'information publics. Des indicateurs statistiques, des outils de données, des cartes interactives, des fiches d'information sur les pays et des ressources complémentaires en lien avec les *RDH* sont également disponibles à cette adresse.

Rapports régionaux sur le développement humain : Plus de 40 Rapports régionaux sur le développement humain ont été produits en toute indépendance éditoriale au cours des deux dernières décennies, avec le soutien des bureaux régionaux du PNUD. Avec des analyses et des plaidoyers politiques parfois provocateurs, ils ont examiné des questions aussi essentielles que les libertés civiques et l'autonomisation des femmes dans les États arabes, la corruption dans la région Asie-Pacifique, le traitement des Roms et des autres minorités en Europe centrale ou encore la distribution inégalitaire des richesses en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Rapports nationaux sur le développement humain : Depuis la publication du premier Rapport national sur le développement humain en 1992, des rapports nationaux sont produits dans 140 pays par des équipes éditoriales locales, avec le soutien du PNUD. Ces rapports (dont plus de 650 éditions publiées à ce jour) apportent une perspective de développement humain aux préoccupations politiques nationales au moyen de consultations et de recherches menées à l'échelle locale. Les Rapports nationaux s'intéressent fréquemment aux thèmes de l'égalité des sexes, de l'ethnicité ou des clivages entre milieux rural et urbain afin d'aider à identifier les inégalités, de mesurer les progrès et de repérer les signes précoces de conflits potentiels. Étant ancrés dans les besoins et perspectives des pays, ils ont souvent exercé une grande influence sur les politiques nationales, notamment sur les stratégies de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres priorités du développement humain.

Pour en savoir plus sur les rapports nationaux et régionaux sur le développement humain, notamment sur les références et formations y afférents, consulter hdr.undp.org/fr/rndh/.

Rapports mondiaux sur le développement humain 1990-2010

- 2010 La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain
- 2009 Lever les barrières : mobilité et développement humains
- 2007/2008 La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé
- 2006 Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau
- 2005 La coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités
- 2004 La liberté culturelle dans un monde diversifié
- 2003 Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine
- 2002 Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté
- 2001 Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain
- 2000 Droits de l'homme et développement humain
- 1999 Une mondialisation à visage humain
- 1998 La consommation au service du développement humain
- 1997 Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté
- 1996 La croissance au service du développement humain
- 1995 Égalité des sexes et développement humain
- 1994 Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine
- 1993 La participation populaire
- 1992 Pour une vision nouvelle du développement humain au niveau mondial
- 1991 Le financement du développement humain
- 1990 Définir et mesurer le développement humain

Pour de plus amples informations, consulter :

<http://hdr.undp.org>

Résumé

Rapport sur le développement humain 2011

Durabilité et équité :
Un meilleur avenir pour tous



Publié pour le
Programme des
Nations Unies pour
le développement
(PNUD)

Avant-propos

En juin 2012, les dirigeants mondiaux se rassembleront à Rio de Janeiro pour essayer de parvenir à un nouveau consensus quant aux actions à mener à l'échelon international afin de préserver l'avenir de la planète et le droit des générations futures, partout dans le monde, à mener une existence saine et épanouissante. Tel est le grand défi du développement au XXI^e siècle.

À cet égard, le *Rapport sur le développement humain 2011* propose de nouvelles contributions importantes au dialogue mondial, montrant à quel point la durabilité est inextricablement liée à certains aspects fondamentaux de l'équité – c'est-à-dire de l'impartialité, de la justice sociale et d'un accès plus aisé à une meilleure qualité de vie. La durabilité n'est pas exclusivement ni même essentiellement une question environnementale, comme le prouve de manière convaincante ce Rapport. Elle concerne surtout le mode de vie que nous choisissons d'épouser, en étant conscients que tous nos actes ont des conséquences pour les sept milliards de personnes vivant sur la planète aujourd'hui, ainsi que pour les milliards d'êtres humains qui nous succéderont dans les siècles à venir.

Il est essentiel de comprendre les liens entre durabilité environnementale et équité si nous voulons accroître les libertés humaines pour les générations actuelles et futures. Les remarquables progrès effectués lors des dernières décennies en matière de développement humain, dont rendent compte les *Rapports sur le développement humain*, ne peuvent se poursuivre si des mesures audacieuses ne sont pas prises à l'échelle mondiale afin de réduire à la fois l'inégalité et les risques environnementaux. La présente édition du Rapport identifie les chemins que peuvent emprunter les individus, les collectivités locales, les pays ou la communauté internationale afin de promouvoir de façon complémentaire la durabilité et l'équité environnementales.

Dans les 176 pays et territoires où intervient chaque jour le Programme des Nations Unies pour le développement, de nombreuses personnes défavorisées souffrent de privations à un double niveau. Elles sont plus vulnérables aux effets à grande échelle de la dégradation de l'environnement parce qu'elles sont soumises à des agressions environnementales plus graves et disposent de moins de moyens pour y faire face. Elles doivent aussi se préoccuper des menaces pesant sur leur environnement immédiat, qu'il s'agisse de la pollution intérieure des locaux, de la pollution de l'eau ou des déficiences de l'assainissement. Des études prévisionnelles suggèrent que l'échec persistant des tentatives de réduction des risques environnementaux graves et l'aggravation des inégalités sociales pourraient ralentir plusieurs décennies de progrès continus au sein de la majorité pauvre de la population mondiale, voire inverser la convergence mondiale en matière de développement humain.

Ces évolutions sont marquées par de grandes disparités en termes de capacité d'action. De nouvelles analyses montrent les liens entre, d'une part, les déséquilibres en termes de pouvoir et les inégalités entre les sexes à l'échelon national, et d'autre part, l'accès réduit à l'eau salubre ou à un meilleur assainissement, la dégradation des sols et les décès liés à la pollution de l'air intérieur et extérieur, amplifiant les effets associés aux disparités en termes de revenus. Les inégalités entre les sexes se combinent également avec les problèmes environnementaux et les aggravent. Au niveau mondial, les accords de gouvernance affaiblissent souvent la capacité des pays en développement à se faire entendre et excluent les groupes marginalisés.

Il existe pourtant d'autres voies que l'inégalité et la non-durabilité. La croissance gouvernée par la consommation d'énergies fossiles n'est pas une condition sine qua non pour vivre mieux

en termes de développement humain. Les investissements améliorant l'équité – en matière d'accès aux énergies renouvelables, à l'eau, à l'assainissement ou aux soins de santé reproductive, par exemple – pourraient être synonymes de progrès aussi bien en termes de durabilité que de développement humain. Une responsabilisation accrue et un renforcement des processus démocratiques, passant notamment par le soutien d'une société civile et de médias actifs, peuvent aussi améliorer les résultats. La réussite des approches est subordonnée à la gestion par la collectivité, à la mise en place d'institutions au bénéfice de tous, particulièrement des groupes défavorisés, et à l'adoption de démarches transversales coordonnant les budgets et les mécanismes entre les organismes gouvernementaux et les partenaires du développement.

Au-delà des Objectifs du Millénaire pour le développement, le monde a besoin d'un cadre de développement pour l'après-2015 qui reflète l'équité et la durabilité. Rio+20 offre assurément une occasion unique de parvenir à une vision commune de la voie à suivre. Le présent Rapport montre que les approches intégrant l'équité aux politiques et aux programmes, et donnant aux peuples davantage de pouvoir pour favoriser les changements sur le plan juridique et politique, sont très prometteuses. De par le monde, un nombre croissant d'expériences nationales témoigne du potentiel de ces démarches pour générer et capturer des synergies positives.

Le financement nécessaire au développement – notamment pour la protection sociale et environnementale – devra être nettement supérieur à l'aide officielle au développement accordée aujourd'hui. Les dépenses actuelles en matière de sources d'énergie à faible émission de carbone, par exemple, ne représentent que 1,6 % des estimations les plus prudentes des besoins, tandis que celles consacrées à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements représentent environ 11 % des besoins estimés. Les espoirs reposent sur les nouveaux financements climatiques. Les mécanismes boursiers et le financement privé seront certes essentiels, mais ils doivent être soutenus et amplifiés par des investissements publics en amont. Ce Rapport propose une réflexion novatrice, qui s'avère nécessaire pour combler le gouffre financier.

Outre la levée de nouvelles sources de financement afin d'affronter équitablement les menaces environnementales urgentes, ce Rapport préconise des réformes visant à promouvoir l'équité et la représentation. Les flux financiers doivent être utilisés pour relever les défis critiques de la non-durabilité et de l'inégalité, et non pour exacerber les disparités existantes.

L'objectif central du développement humain est d'assurer à chacun un éventail de choix et d'opportunités. Nous avons une responsabilité collective à l'égard des moins privilégiés d'entre nous aujourd'hui et demain dans le monde entier, ainsi qu'un impératif moral : faire en sorte que le présent ne soit pas l'ennemi de l'avenir. Ce Rapport peut nous aider à aller de l'avant.



Helen Clark
Administrateur
Programme des Nations Unies pour le développement

Les analyses et les recommandations de politique de ce Rapport ne reflètent pas nécessairement les vues du Programme des Nations Unies pour le développement ou de son Conseil d'administration. Le Rapport est une publication indépendante commanditée par le PNUD. La préparation et la rédaction de ce Rapport sont le fruit du travail de l'équipe du Rapport sur le développement humain et d'un groupe de conseillers éminents dirigé par Jeni Klugman, Directrice du Bureau du Rapport sur le développement humain.

Table des matières

Avant-propos
Remerciements

VUE D'ENSEMBLE

CHAPITRE 1

Pourquoi la durabilité et l'équité ?

Existe-t-il des limites au développement humain ?
Durabilité, équité et développement humain
L'axe de notre démarche

CHAPITRE 2

Schémas et tendances des indicateurs du développement humain, des inégalités et de l'environnement

Progrès accomplis et perspectives
La durabilité des progrès menacée
Promouvoir le développement humain durable et équitable

CHAPITRE 3

Observer les impacts – comprendre les liens

L'angle de la pauvreté
Menaces environnementales sur le bien-être des personnes
Les effets inégalitaires des phénomènes extrêmes
Dégradation de l'environnement et aliénation

CHAPITRE 4

Synergies positives – les stratégies gagnantes pour l'environnement, l'équité et le développement humain

Généralisation des initiatives visant à s'attaquer aux privations
environnementales et à renforcer la capacité d'adaptation
Éviter la dégradation
Aborder le problème de l'évolution climatique – risques et
réalités

CHAPITRE 5

Relever les défis politiques

Ne rien changer n'est ni équitable ni durable
Repenser notre modèle de développement – les leviers du
changement
Financement des investissements et programme des réformes
Innovations au niveau mondial

Notes

Références

ANNEXE STATISTIQUE

Guide du lecteur
Légende des pays et des classements IDH, 2011

Tableaux statistiques

- 1 L'indices de développement humain et ses composantes
- 2 Évolution de l'Indice de développement humain, 1980-2011
- 3 Indice de développement humain ajusté aux inégalités
- 4 Indice d'inégalité de genre et indicateurs connexes
- 5 Indice de pauvreté multidimensionnelle
- 6 Durabilité environnementale
- 7 Impact des menaces environnementales sur le développement
humain
- 8 Perceptions en matière de bien-être et d'environnement
- 9 Éducation et santé
- 10 Population et économie

Notes techniques

Régions

Références statistiques

Vue d'ensemble

Cette année, le *Rapport sur le développement humain (RDH)* fait le point sur les défis posés par la recherche d'un progrès durable et équitable. Il met en évidence la façon dont les dommages environnementaux accroissent les inégalités en exerçant un impact négatif sur les populations déjà défavorisées, ainsi que la manière dont les inégalités de développement humain amplifient les dommages environnementaux.

Le développement humain – qui vise à élargir l'éventail de choix des populations – est fondé sur le partage des ressources naturelles. Pour le promouvoir, il convient de travailler sur la durabilité au plan local, national et mondial. Cela peut et doit être effectué d'une manière équitable et autonomisante.

Nous nous attachons à vérifier que l'aspiration des populations pauvres à vivre mieux est pleinement prise en compte dans l'évolution vers une plus grande durabilité. Nous dégagons les pistes permettant aux personnes, aux groupes, aux pays et à la communauté internationale de promouvoir la durabilité et l'équité afin qu'elles se renforcent mutuellement.

Pourquoi la durabilité et l'équité ?

L'approche du développement humain revêt une importance persistante dans l'optique d'appréhender notre monde et de s'attaquer à ses problèmes. L'année dernière, l'édition du 20^e anniversaire du *RDH* célébrait le concept du développement humain, en soulignant comment l'équité, l'autonomisation et la durabilité favorisent la multiplication des choix accessibles aux personnes. Parallèlement, il mettait en lumière les difficultés inhérentes en montrant que ces trois points clés du développement humain n'avancent pas toujours de front.

Pertinence d'une étude conjointe de la durabilité et de l'équité

Nous explorons cette année les relations croisées entre la durabilité environnementale et l'équité, aussi essentielles l'une que l'autre à une justice distributive.

Nous jugeons la durabilité primordiale, parce que les générations futures devraient disposer au moins d'autant de possibilités que nous aujourd'hui. De même, tout processus inéquitable est injuste : les chances d'accéder à une existence meilleure ne devraient pas être restreintes par des facteurs échappant au contrôle des populations. Les inégalités sont particulièrement injustes lorsqu'elles frappent systématiquement un groupe spécifique pour des raisons liées au sexe, à l'origine ethnique ou au lieu de naissance.

Il y a plus de dix ans, Anand et Sen postulaient le traitement simultané de la durabilité et de l'équité. « Si nous étions obsédés par l'*équité intergénérationnelle* sans nous soucier en même temps du problème de l'*équité intragénérationnelle*, cela constituerait une flagrante violation du principe d'universalité » affirmaient-ils (*souligné* par les auteurs). Des questions similaires ont émergé du rapport de la commission Brundtland en 1987, ainsi que d'une série de déclarations internationales, depuis Stockholm en 1972 jusqu'à Johannesburg en 2002. Pourtant, encore de nos jours, de nombreux débats sur la durabilité négligent l'équité, considérée comme une notion distincte et indépendante. Cette approche parcellaire est contreproductive.

Quelques définitions clés

Le développement humain est l'accroissement des libertés et des capacités permettant aux personnes de mener une vie qu'elles jugent satisfaisante à juste titre. Il repose sur l'élargissement de l'éventail des choix disponibles. Les notions de libertés et de capacités vont au-delà de la satisfaction des besoins essentiels. La qualité de vie dépend de nombreux aspects, qui peuvent avoir une valeur intrinsèque autant qu'un intérêt concret : nous pouvons par exemple valoriser la biodiversité ou la beauté de la nature indépendamment de leur contribution à notre niveau de vie.

Les populations défavorisées constituent un axe essentiel du développement humain. Elles englobent celles qui subiront à l'avenir les conséquences les plus graves des risques liés à nos activités actuelles. Nous

nous soucions non seulement des situations courantes ou correspondant aux scénarios les plus probables, mais aussi de celles découlant de scénarios moins probables mais néanmoins possibles, notamment lorsqu'elles peuvent avoir des répercussions catastrophiques sur les populations pauvres et vulnérables.

Souvent, les débats sur la durabilité environnementale se focalisent soit sur la manière de remplacer les ressources naturelles par notre potentiel technologique, soit sur notre ingéniosité à atténuer les contraintes pesant sur ces ressources comme autrefois. Le fait que l'on ignore si cela sera possible un jour, allié aux risques de catastrophes, incite à préserver nos actifs naturels essentiels et le flux de services écologiques qui en découle. Cette attitude résulte également d'une approche du développement fondée sur les droits humains. Le développement humain durable est l'accroissement des libertés essentielles des personnes vivant aujourd'hui, accompagné d'efforts raisonnables pour éviter le risque de compromettre sérieusement celles des générations futures. Dans cet esprit, des débats publics éclairés sont cruciaux pour définir les risques que les populations sont prêtes à accepter.

La recherche conjointe de la durabilité environnementale et de l'équité n'implique pas qu'elles se renforcent mutuellement. De fait, des compromis sont souvent nécessaires. Il arrive que des mesures prises en faveur de l'environnement aient des effets inéquitables, par exemple quand elles limitent la croissance économique d'un pays en voie de développement.

Le présent *RDH* illustre les types d'impacts communs que les politiques pourraient générer, tout en soulignant qu'ils ne sont pas systématiques et que le contexte est crucial à cet égard (voir figure 1).

Ce contexte demande d'accorder une attention spéciale à l'identification des synergies positives et à l'examen des compromis. Nous étudions la manière dont les sociétés peuvent élaborer des solutions gagnant-gagnant-gagnant qui favorisent à la fois la durabilité, l'équité et le développement humain.

Modèles et tendances, progrès et perspectives

Il s'avère de plus en plus évident que la dégradation de l'environnement s'accroît dans le monde entier et que les risques de détérioration se multiplient. L'ampleur des mutations à venir étant incertaine, nous explorons une série de prévisions et envisageons leurs répercussions sur le développement humain.

Notre point de départ – qui était un thème clé du *RDH* 2010 – est l'immensité des progrès accomplis au cours des dernières décennies en matière de développement humain, nuancée cependant par les trois avertissements suivants.

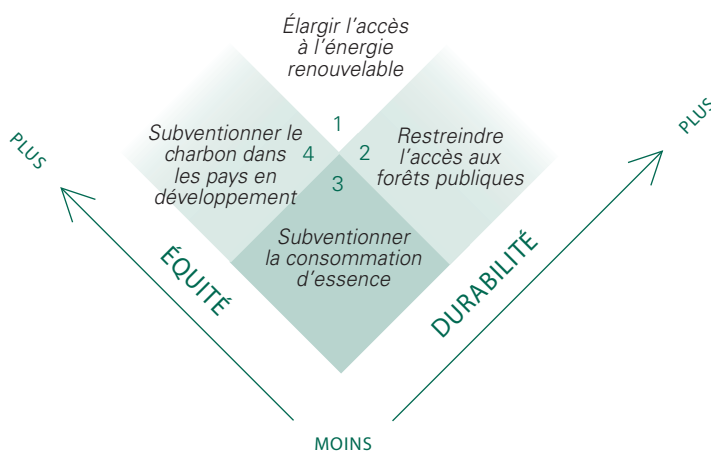
- La croissance des revenus s'est accompagnée de la détérioration d'indicateurs environnementaux essentiels, tels que les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), la qualité du sol et de l'eau et la superficie du couvert forestier.
- La distribution inégale des revenus s'est aggravée à l'échelle nationale dans la majorité des régions du monde, malgré une réduction des écarts en termes de santé et d'éducation.
- Le niveau moyen d'autonomisation tend à s'élever au rythme de l'indice de développement humain (IDH), mais cette corrélation présente des variations considérables.

D'ici à 2050, les simulations utilisées pour ce *RDH* font apparaître un retrait de l'IDH de 8 % par rapport à l'hypothèse de base dans un scénario de « défi environnemental » – c'est-à-dire où le réchauffement climatique affecte négativement la production agricole, l'accès à l'eau propre et à un meilleur assainissement et le degré de pollution (12 % en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne). Dans les conditions encore plus graves d'un scénario de « catastrophe environnementale » (vastes déforestations et dégradations des sols, déclin dramatique de la biodiversité, multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes), cette régression

FIGURE 1.

Illustration des compromis et des synergies politiques entre l'équité et la durabilité

Ce contexte demande d'accorder une attention spéciale à l'identification des synergies positives et à l'examen des compromis. Nous étudions la manière dont les sociétés peuvent élaborer des solutions gagnant-gagnant-gagnant qui favorisent à la fois la durabilité, l'équité et le développement humain.



de l'IDH serait de 15 % par rapport à l'hypothèse de base projetée.

La figure 2 illustre l'ampleur des pertes et des menaces auxquelles nos petits-enfants seront confrontés si nous ne faisons rien pour arrêter ou inverser la tendance d'ici à 2050. Le scénario de catastrophe environnementale générerait un tournant avant 2050 dans les pays en voie de développement. Alors que leur IDH convergeait vers celui des pays riches des pays riches depuis plusieurs décennies, la tendance commence à s'inverser.

Ces projections montrent que les plus défavorisés subissent souvent – et continueront de subir – les conséquences de la dégradation de l'environnement bien que nombre d'entre eux n'y contribuent guère. Ainsi, les pays à IDH faible sont ceux qui ont le moins participé au changement climatique planétaire, mais qui ont subi la plus forte baisse des précipitations et la hausse la plus marquée de leur variabilité (voir figure 3), avec leurs corollaires sur la production agricole et les moyens d'existence.

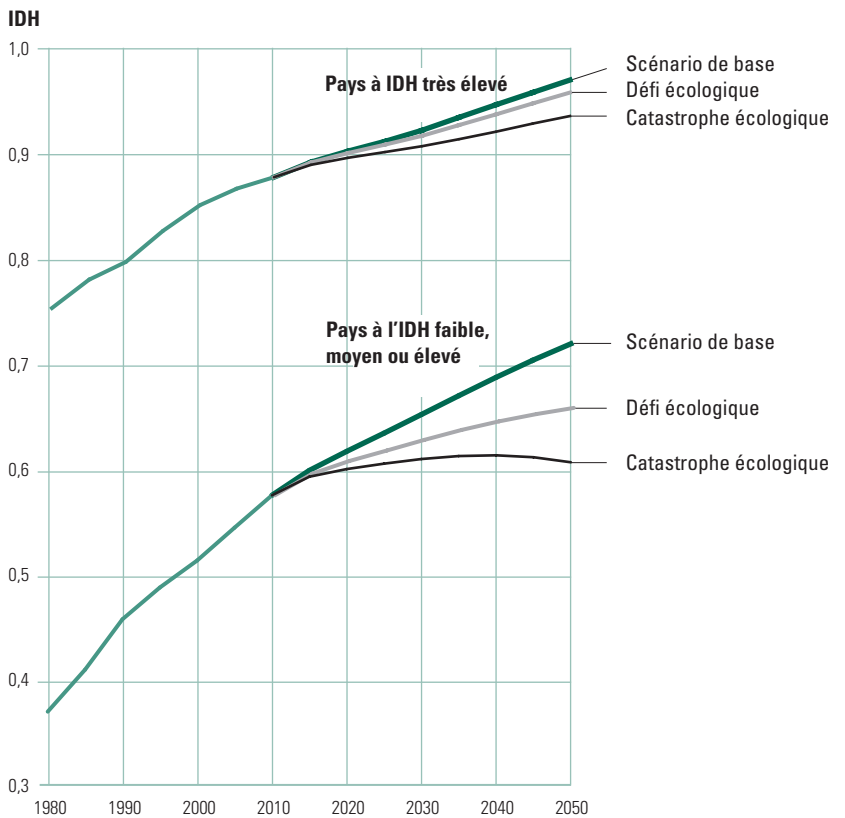
Les émissions nocives par habitant sont beaucoup plus élevées dans les pays développés que dans ceux en voie de développement, en raison des activités à forte consommation d'énergie des premiers : automobiles, chauffage et climatisation des habitations et des lieux de travail, consommation d'aliments transformés et conditionnés. Dans un pays à IDH très élevé, un individu moyen émet plus de quatre fois plus de CO₂ et environ deux fois plus de méthane et de protoxyde d'azote qu'un habitant d'un pays à l'IDH faible, moyen ou élevé (et environ trente fois plus de CO₂ qu'un habitant d'un pays à IDH faible). Le citoyen britannique moyen émet autant de gaz à effet de serre en deux mois qu'un habitant d'un pays à IDH faible en un an. Et l'habitant moyen du Qatar – le pays affichant le plus grand taux d'émissions nocives par personne – en émet autant en seulement dix jours, même si ce chiffre couvre à la fois la consommation locale et la production de biens consommés ailleurs.

Alors que les trois quarts de l'accroissement des émissions nocives depuis 1970 proviennent de pays à IDH faible, moyen et élevé, les niveaux globaux de gaz à effet de serre demeurent beaucoup plus élevés dans les pays à IDH très élevé. Et ceci sans tenir compte de la délocalisation dans les pays pauvres d'activités à hautes émissions de carbone, dont la production est largement renvoyée vers les pays riches.

À travers le monde, l'élévation de l'IDH a été associée à la dégradation de l'environnement, bien que l'on puisse largement l'imputer à la croissance économique.

FIGURE 2

Scénarios des impacts des risques environnementaux sur le développement humain d'ici à 2050



Source : Calculs du BRDH d'après sa base de données et Hughes, Irfan, Moyer, Rothman, et Solórzano 2011, « Forecasting the Impacts of Environmental Constraints on Human Development » Human Development Research Paper, Programme des Nations Unies pour le développement, qui s'appuient sur les prévisions d'International Futures, version 6.42.

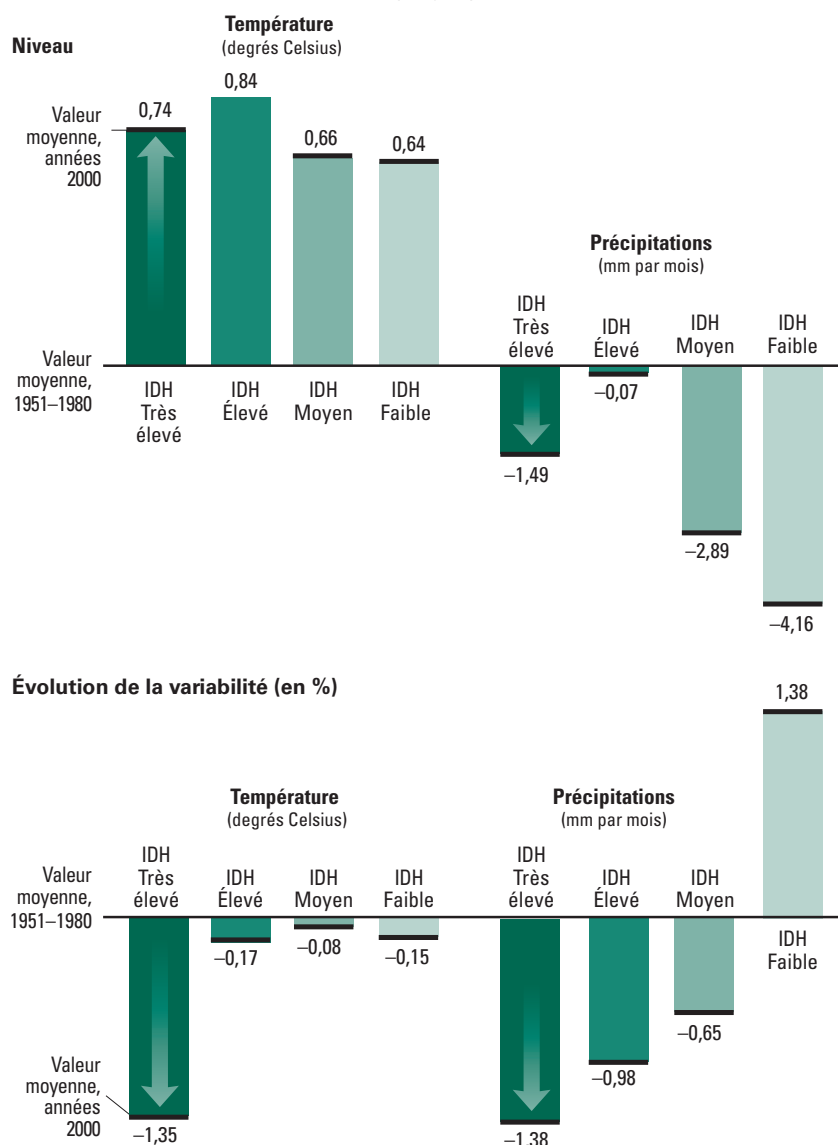
Comparons le premier et le troisième tableau de la figure 4. Le premier montre que les pays aux revenus les plus élevés sont ceux qui émettent généralement le plus de CO₂ par habitant. Le troisième ne révèle pourtant aucun lien entre les émissions et les critères de santé et d'éducation de l'IDH. La conclusion est intuitive : les activités émettrices de CO₂ produisent des biens, et non des services de santé ou d'éducation. Elle illustre aussi le caractère non linéaire de la relation entre les émissions de CO₂ et les critères de l'IDH : elle est inexistante ou ténue pour un IDH faible, mais lorsque l'IDH augmente, elle atteint un « point de basculement » à partir duquel une forte corrélation positive apparaît entre les émissions de CO₂ et les revenus.

Les pays connaissant une amélioration rapide de leur IDH ont aussi enregistré un accroissement rapide de leurs émissions de CO₂. Ces évolutions qui s'effectuent au fil du temps – plus que les liens ponctuels relevés – révèlent le résultat prévisible à l'avenir de notre développement actuel. Ici aussi, c'est l'évolution des revenus qui constitue le moteur de la tendance.

FIGURE 3

Les températures augmentent, les pluies diminuent

Niveau et évolution de la variabilité du climat par groupe de niveau d'IDH



Remarque : L'évolution de la variabilité désigne les coefficients de variation entre la période 1951-1980 et les années 2000, pondérée par la population moyenne entre 1950 et 2008.

Source : Calculs du BRDH d'après des données de l'Université du Delaware.

L'examen des relations entre les risques environnementaux et l'IDH nous permet de dégager les trois considérations générales suivantes.

- La dégradation de l'environnement domestique (pollution de l'air intérieur, accès insuffisant à de l'eau salubre et à un meilleur assainissement) est plus grave quand les niveaux d'IDH sont faibles, puis décline à mesure que l'IDH s'élève.
- Avec le développement, les risques environnementaux affectant les populations – comme la pollution de l'air urbain – semblent augmenter, puis retomber. Une courbe en U inversé pourrait décrire cette évolution.
- Les risques environnementaux ayant des effets à l'échelle mondiale – c'est-à-dire les gaz à effets de serre – tendent à augmenter avec l'IDH.

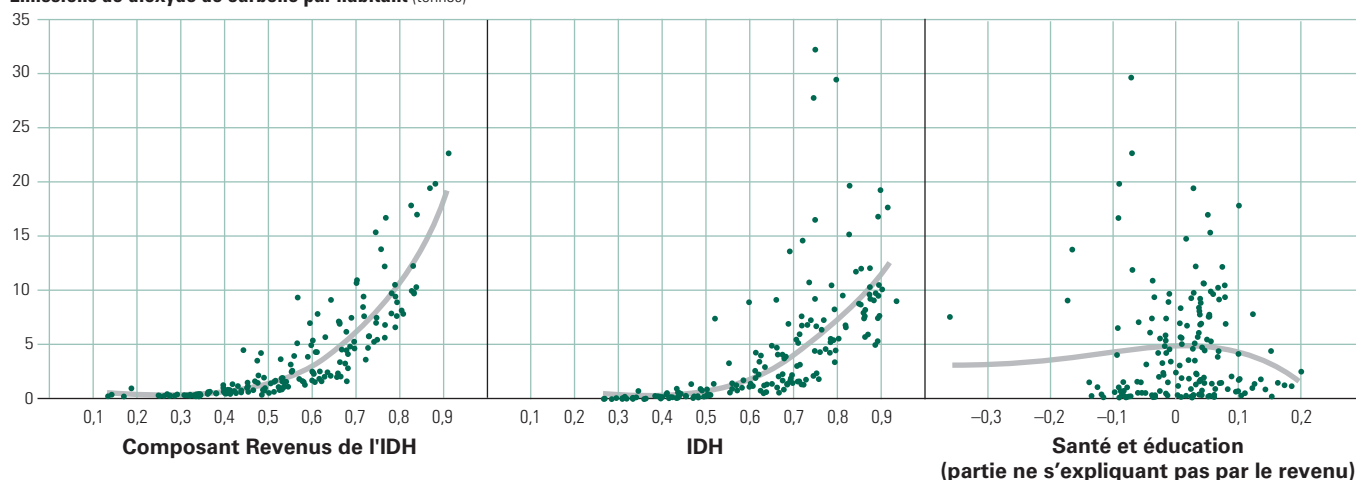
L'IDH proprement dit n'est pas le véritable moteur de ces transitions. Les revenus et la croissance économique jouent un rôle important pour expliquer la situation, mais cette relation n'est pas non plus déterminante. De plus, des interactions complexes de forces plus larges modifient les schémas de risques. Par exemple, le commerce international autorise les pays à externaliser des productions qui dégradent l'environnement ; l'exploitation commerciale à grande échelle des ressources naturelles n'affecte pas seulement les moyens d'existence ; et les profils environnementaux diffèrent en ville et à la campagne. Et comme nous le constaterons, les contextes gouvernementaux et politiques jouent un rôle déterminant.

En conséquence, les schémas ne sont pas inéluctables. Plusieurs pays ont réalisé des progrès significatifs à la fois en termes d'IDH et d'équité et de durabilité environnementale. Parallèlement à la mise en lumière des synergies positives, nous proposons une stratégie multidimensionnelle permettant d'identifier les pays qui ont fait mieux que leurs voisins pour promouvoir l'équité, élever l'IDH, réduire la pollution de l'air intérieur au niveau domestique et favoriser l'accès à l'eau salubre, et qui sont donc les plus performants au niveau régional ou mondial en matière de durabilité environnementale (voir tableau 1). Les critères d'évaluation de la durabilité environnementale sont les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de l'eau et la déforestation. Les résultats sont plus illustratifs qu'indicatifs en raison du caractère incomplet des données comparatives. Seul le Costa Rica dépasse la médiane régionale selon tous les critères, alors que les trois autres pays en tête du classement présentent des irrégularités d'une dimension à l'autre. La Suède

FIGURE 4

La corrélation avec le dioxyde de carbone est positive et forte pour le revenu et positive pour l'IDH, mais elle disparaît pour la santé et l'éducation

Émissions de dioxyde de carbone par habitant (tonnes)



Remarque : Les données sont celles de 2007.

Source : Calculs du BRDH d'après sa base de données.

affiche un rythme de reforestation remarquable par rapport aux moyennes régionales et mondiales.

Comme l'atteste notre liste, quels que soient les régions, les niveaux de développement et les caractéristiques structurelles, les pays peuvent mettre en œuvre des politiques favorisant la durabilité environnementale, l'équité et les facteurs clés du développement humain tels qu'ils sont reflétés dans l'IDH. Nous passerons en revue les types de politiques et de programmes qui réussissent, tout en soulignant l'importance des conditions et des contextes locaux.

Plus généralement, lors des dernières décennies, les tendances environnementales montrent cependant une détérioration sur plusieurs fronts, avec des conséquences néfastes sur le développement humain, en

particulier pour les millions de personnes dont la subsistance dépend directement des ressources naturelles.

- Au niveau mondial, près de 40 % des terres sont dégradées à cause de l'érosion des sols, de la diminution de leur fertilité et du surpâturage. La productivité des terres décline, avec une perte de rentabilité estimée atteignant 50 % dans les scénarios les plus défavorables.
- L'agriculture absorbe de 70 à 85 % de l'eau consommée et l'on estime que 20 % de la production céréalière mondiale utilise l'eau de manière non durable, mettant ainsi en péril le développement agricole futur.
- La déforestation pose un problème majeur. Entre 1990 et 2010, l'Amérique latine, les Caraïbes et

TABLEAU 1

Les bons élèves de l'environnement, du développement humain et de l'équité (année la plus récente disponible)

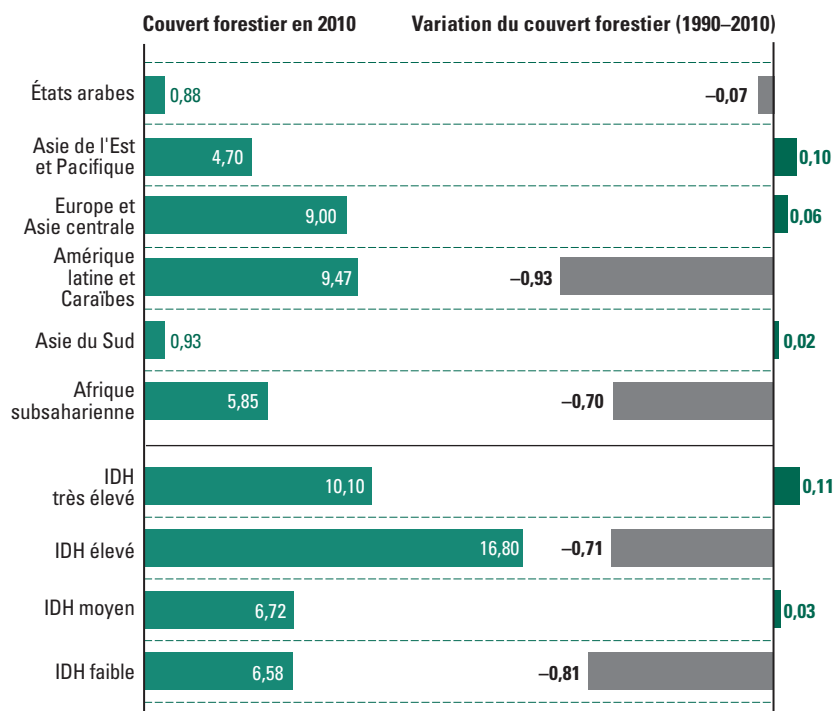
Pays	Menaces d'ordre mondial			Effets locaux		Développement humain et équité	
	Émissions de gaz à effet de serre	Déforestation	Utilisation de l'eau	Accès à l'eau	Pollution de l'air	IDH (pourcentage de la médiane régionale)	Perte totale (pourcentage de la médiane régionale)
Costa Rica	✓	✓	✓	✓	✓	104	77
Allemagne		✓	✓	✓	✓	103	91
Philippines	✓	✓		✓	✓	103	89
Suède		✓	✓	✓	✓	102	70

Remarque : Tous ces pays remplissent les critères relatifs aux seuils absolus concernant les menaces d'ordre mondial définis dans le Rapport complet (cf. chapitre 2, remarque 80).

FIGURE 5

Certaines régions se déboisent, d'autres se boisent ou se reboisent

Proportions de couvert forestier et variation par région, 1990–2010 (en millions de kilomètres carrés)



Source : Calculs du BRDH d'après les données de la Banque mondiale (2011), *Indicateurs du Développement Mondial*, Washington, DC: Banque mondiale.

l'Afrique subsaharienne ont subi les plus grandes pertes de forêts, suivies des États arabes (voir figure 5). Les autres régions ont connu des gains mineurs de couvert forestier.

- La désertification menace les régions arides, qui hébergent environ un tiers de la population mondiale. Certaines sont particulièrement vulnérables, notamment l'Afrique subsaharienne dont les zones arides extrêmement fragiles possèdent une faible capacité d'adaptation.

Dans les décennies à venir, les facteurs environnementaux défavorables devraient accroître le prix des denrées alimentaires de 30 à 50 % en termes réels et augmenter l'instabilité des prix, avec de lourdes répercussions sur les ménages pauvres. Les plus grands risques menacent les 1,3 milliard de personnes vivant de l'agriculture, de la pêche, de la sylviculture, de la chasse et de la cueillette. La charge de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sera vraisemblablement répartie de manière inégale sur les populations pour les raisons suivantes.

- Les revenus de nombreuses populations rurales pauvres dépendent dans une très large mesure

des ressources naturelles. Même les personnes qui n'exercent habituellement pas ce genre d'activité peuvent s'y livrer pour survivre en période difficile.

- La dégradation de l'environnement affectera différemment les populations selon que ces dernières sont essentiellement productrices ou consommatrices de ressources naturelles, selon qu'elles produisent pour elles-mêmes ou pour vendre, et selon leur capacité à alterner ces activités pour diversifier leurs moyens d'existence.
- Aujourd'hui, environ 350 millions de personnes – pauvres pour la plupart – vivent dans la forêt ou à proximité. Elles en tirent leur subsistance et leurs revenus. La déforestation et la restriction de l'accès aux ressources naturelles impliquent toutes deux des préjudices potentiels pour les populations pauvres. Des exemples évidents dans divers pays indiquent que les femmes dépendent habituellement davantage de la forêt que les hommes parce qu'elles disposent d'un choix d'activités alternatives plus restreint, qu'elles sont moins mobiles et qu'elles assument la majeure partie de la collecte du bois de chauffage.
- Environ 45 millions de personnes – dont au moins 6 millions de femmes – vivent de la pêche. Elles sont menacées par la surpêche et le changement climatique. Leur vulnérabilité est double : les pays les plus menacés sont aussi ceux qui dépendent le plus du poisson comme source de protéines, comme moyen d'existence et pour l'exportation. Le changement climatique entraînera probablement un déclin majeur des stocks halieutiques dans les îles du Pacifique, alors qu'il sera bénéfique dans certaines zones du nord, par exemple autour de l'Alaska, du Groenland, de la Norvège et de la Russie.

Du fait que les femmes des pays pauvres dépendent plus que les hommes de l'agriculture de subsistance et de la collecte de l'eau, elles sont davantage exposées aux conséquences négatives de la dégradation de l'environnement. De même, nombre de populations indigènes dépendent fortement des ressources naturelles. Elles vivent dans des écosystèmes particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, par exemple les petits États insulaires en développement, les régions arctiques et les zones de haute altitude. Il est évident que les pratiques traditionnelles pourraient protéger les ressources naturelles, mais elles sont souvent oubliées ou négligées.

Les impacts du changement climatique sur les moyens d'existence des agriculteurs varient selon le type de culture, la région et la saison, d'où l'importance d'effectuer des analyses locales en profondeur. Ils diffèrent également en fonction du schéma de production et de consommation domestiques, de l'accès aux ressources, du niveau de pauvreté et de la capacité à y faire face. Cependant, le total net des conséquences biophysiques sur les cultures irriguées ou pluviales d'ici à 2050 sera probablement négatif.

Comprendre les liens

En dégagant les principales interactions entre l'environnement et l'équité à l'échelle mondiale, nous explorons leurs liens au niveau des communautés et des ménages. Nous mettons aussi en relief les pays et les groupes qui ont brisé les modèles pour favoriser les transformations en matière de rôles sexospécifiques et d'autonomisation.

Un aspect clé réside dans le fait que les populations les plus défavorisées subissent une double charge. Plus vulnérables aux effets les plus larges de la dégradation de l'environnement, elles sont aussi confrontées aux menaces sur leur environnement immédiat dues à la pollution de l'air intérieur, aux eaux polluées et aux déficiences de l'assainissement. Notre indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) – introduit dans le *RDH 2010* et calculé cette année pour 190 pays – fournit une vision précise de ces carences, permettant d'identifier les endroits où elles sont les plus marquées.

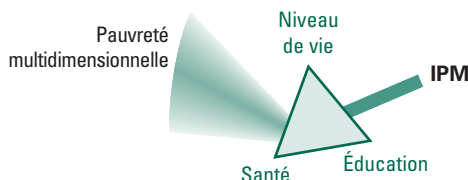
L'IPM mesure les déficits graves en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie, en examinant à la fois le nombre de personnes touchées et le degré de leurs privations (voir figure 6). Cette année, nous étudions l'ampleur des privations environnementales dans la pauvreté multidimensionnelle et leurs chevauchements – une innovation de l'IPM.

Le centrage sur la pauvreté nous permet d'examiner les privations environnementales en termes d'accès aux combustibles de cuisson, à l'eau salubre et à l'assainissement de base. Ces privations absolues, importantes en soi, constituent aussi des violations majeures des droits humains. Leur élimination pourrait accroître considérablement la sécurité, l'élargissement des choix des populations et la progression du développement humain.

Dans les pays en développement, au moins 6 personnes sur 10 souffrent d'une de ces privations environnementales et 4 personnes sur 10 en subissent

FIGURE 6

L'indice de pauvreté multidimensionnelle, une analyse des populations les plus démunies



au moins deux. Le problème est particulièrement aigu parmi les populations « multidimensionnellement » pauvres avec 9 personnes sur 10 subissant au moins une de ces privations. Au sein de ces populations, la plupart des gens souffrent de privations cumulées : 8 personnes sur 10 en subissent au moins deux et 1 personne sur 3 (29%) est confrontée aux trois. Ces privations environnementales contribuent particulièrement à la pauvreté multidimensionnelle, puisqu'elles représentent 20% de l'IPM, contre une part de 17% dans l'indice général. Dans la plupart des pays en développement, c'est le manque d'accès aux combustibles qui est le plus important, bien que le manque d'eau salubre soit un problème majeur dans plusieurs États arabes.

Afin de mieux comprendre les privations environnementales, nous avons analysé les schémas de différents niveaux de pauvreté. Les pays ont été classés en fonction de la part de population multidimensionnellement pauvre confrontée à une privation, et de la part confrontée aux trois privations. La part de

TABLEAU 2

Les 10 pays ayant la plus faible proportion de privations environnementales parmi les personnes touchées par la pauvreté multidimensionnelle, année la plus récente disponible entre 2000-2010

Proportion la plus faible de personnes « multidimensionnellement » pauvres subissant au moins une privation	Proportion la plus faible de personnes « multidimensionnellement » pauvres subissant les trois privations
Brésil	Bangladesh
Guyana	Pakistan
Djibouti	Gambie
Yémen	Népal
Iraq	Inde
Maroc	Bhoutan
Pakistan	Djibouti
Sénégal	Brésil
Colombie	Maroc
Angola	Guyana

Remarque : Les pays en gras figurent dans les deux listes.

Source : Estimations du personnel du BRDH, basées sur les données désagrégées de l'IPM.

la population souffrant de privations environnementales augmente avec l'IPM, mais cette tendance affiche des variations notables. Le tableau 2 liste les dix pays connaissant le moins de privations environnementales au sein de leur population multidimensionnellement pauvre, en contrôlant leur IPM (colonne de gauche). Les pays ayant la plus faible part de population pauvre soumise au moins à une privation sont principalement situés dans les États arabes, l'Amérique latine et les Caraïbes (7 pays sur 10).

Parmi les pays ayant le moins de population multidimensionnellement pauvre soumise aux trois privations environnementales, les plus performants sont concentrés en Asie du Sud (5 sur 10, voir tableau 2, colonne de droite). Plusieurs pays de cette région ont réduit certaines privations, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau salubre, même si les autres restent graves. Les cinq mêmes pays se trouvent en tête des deux listes, non seulement parce que leur pauvreté environnementale est relativement faible, mais aussi parce qu'elle est moins intense.

Le niveau de ces indicateurs ne permet pas toujours d'identifier les dommages et les risques environnementaux plus vastes, par exemple en termes d'exposition aux inondations. Parallèlement, les populations pauvres – davantage soumises aux menaces environnementales directes – sont aussi plus exposées à la dégradation de l'environnement au sens large.

Nous analysons plus en détail ce schéma en étudiant la relation entre l'IPM et les contraintes dues au changement climatique. Pour 130 régions administratives réparties dans 15 pays, nous comparons chaque IPM avec l'évolution des précipitations et des températures de la zone concernée. Dans l'ensemble, les régions les plus pauvres semblent avoir eu un climat plus chaud, mais pas plus humide ni plus sec – un constat logique si l'on examine les effets de changement climatique sur la pauvreté de revenu.

Menaces environnementales sur des aspects spécifiques du développement humain

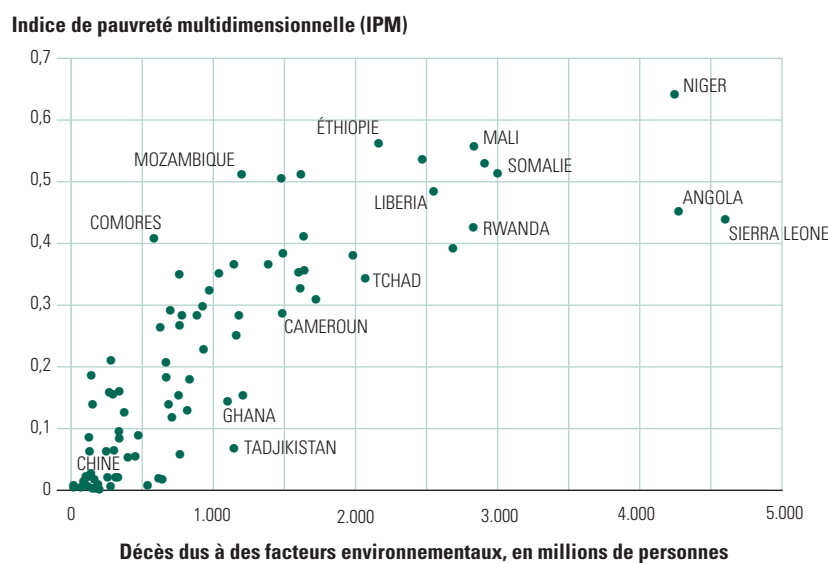
La dégradation de l'environnement altère les capacités des populations de nombreuses façons. Au-delà des revenus et des moyens d'existence, elle exerce un impact sur la santé, l'éducation et d'autres facteurs de bien-être.

Carences environnementales et santé : des privations qui se chevauchent

La charge de morbidité liée à la pollution de l'air intérieur et extérieur, à l'eau polluée et à un assainissement non amélioré touche plus sévèrement les populations des pays pauvres, notamment les groupes démunis. La pollution de l'air intérieur provoque 11 fois plus de décès dans les pays à IDH faible qu'ailleurs. Dans les pays à IDH faible, moyen et élevé, les groupes défavorisés sont davantage menacés par la pollution de l'air extérieur, à la fois parce qu'ils y sont plus exposés et plus vulnérables. Dans les pays à IDH faible, plus de 6 personnes sur 10 n'ont pas d'accès direct à une eau de qualité et 4 sur 10 ne disposent pas de toilettes, cette situation contribuant simultanément à l'apparition de maladies et à la malnutrition. Le changement climatique menace d'aggraver ces disparités en raison de la diffusion de maladies tropicales, comme la malaria et la dengue, ainsi que de la diminution des récoltes.

La base de données sur la charge mondiale de morbidité de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) fournit des résultats édifiants quant à la répercussion des facteurs environnementaux, révélant par exemple que l'eau insalubre et les carences d'assainissement et d'hygiène font partie des dix premières causes de maladies à travers le monde. Chaque année, les pathologies associées à l'environnement – dont les affections respiratoires aiguës et les diarrhées – tuent au moins 3 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans, c'est-à-dire plus que les populations totales du même âge de

FIGURE 7
Les décès attribuables aux risques environnementaux sont associés à des valeurs élevées de l'IPM



Remarque : Les pays à IDH très élevé ne sont pas inclus. Les années d'enquête varient en fonction des pays ; cf. tableau statistique 5 dans le Rapport complet pour plus de détails.

Source : A. Prüss-Ustün, R. Bos, F. Gore, et J. Bartram, 2008, *Safer Water, Better Health: Costs, Benefits and Sustainability of Interventions to Protect and Promote Health*, Genève : Organisation mondiale de la Santé.

l’Autriche, de la Belgique, des Pays-Bas, du Portugal et de la Suisse réunis.

La dégradation de l’environnement et le changement climatique affectent aussi les contextes physiques et sociaux, les connaissances, les biens et les comportements. Les interactions de ces facteurs peuvent engendrer des impacts encore plus négatifs. Par exemple, l’intensité des risques de santé s’accroît dans les zones souffrant de déficiences d’eau et d’assainissement – privations allant souvent de paire. Sur les 10 pays affichant les taux les plus élevés de mortalité due à des catastrophes environnementales, 6 figurent parmi les 10 premiers au classement de l’IPM, dont le Niger, le Mali et l’Angola.

Obstacles aux progrès de l’éducation en faveur des enfants défavorisés, en particulier des filles

En dépit d’une scolarisation primaire quasi universelle dans de nombreuses parties du monde, des failles demeurent. Dans les pays à IDH faible, près de 3 enfants sur 10 en âge d’aller à l’école primaire n’y sont même pas inscrits. Cette situation s’explique par de multiples contraintes, dont certaines sont environnementales. L’absence d’électricité, par exemple, a des effets à la fois directs et indirects. L’accès à l’électricité permet un meilleur éclairage qui allonge le temps d’étude, ainsi que l’emploi de cuisinières modernes qui réduisent le temps passé à collecter le combustible et l’eau – deux activités réputées ralentir la progression de l’éducation et abaisser les taux de scolarisation. Souvent, les filles subissent encore plus cette situation parce qu’elles sont davantage impliquées dans les tâches de collecte. L’accès à l’eau salubre et à un assainissement adéquat est particulièrement important pour l’éducation de filles, car il améliore la santé, économise du temps et protège leur intimité.

Autres répercussions

Les privations environnementales domestiques peuvent coïncider avec des contraintes écologiques plus larges, réduisant les choix des populations dans un grand nombre de cas et rendant plus difficile leur subsistance grâce aux ressources naturelles : les gens doivent travailler plus pour les mêmes résultats, voire émigrer pour fuir la dégradation de l’environnement.

Les moyens d’existence dépendant des ressources naturelles prennent beaucoup de temps, notamment pour les ménages confrontés à l’absence de combustibles de cuisson modernes et d’eau salubre. Les

enquêtes sur l’emploi du temps donnent une vision de l’inégalité des sexes qui en découle. Les femmes passent généralement beaucoup plus d’heures que les hommes à aller chercher du bois et de l’eau – et les filles plus de temps que les garçons. Il a également été prouvé que la dévolution de ces tâches aux femmes les empêche de se livrer à des activités plus rentables.

Comme expliqué dans le *RDH 2009*, la mobilité – qui permet aux gens de choisir leur lieu de vie – est importante pour l’expansion des libertés individuelles et l’amélioration des conditions d’existence. Les contraintes légales rendent toutefois les migrations risquées. Il est difficile d’évaluer le nombre de personnes fuyant des pressions environnementales parce que d’autres facteurs sont en jeu, notamment la pauvreté. Les estimations sont toutefois très élevées.

Les pressions environnementales ont également été mises en parallèle avec les conflits croissants pour les moyens d’existence. Ce lien n’est cependant pas direct. Il est affecté par des facteurs politiques, économiques et contextuels plus larges qui rendent les individus, les groupes et les sociétés vulnérables aux effets de la dégradation de l’environnement.

Les effets inégaux des phénomènes météorologiques extrêmes

Parallèlement aux menaces chroniques pernicieuses, la dégradation environnementale peut amplifier la probabilité de risques aigus, avec des impacts inégaux. Notre analyse suggère qu’une augmentation de 10 % du nombre de personnes affectées par un phénomène météorologique extrême réduirait l’IDH d’un pays de presque 2 %, avec des effets particulièrement importants sur les revenus et dans les pays à IDH moyen.

Or, la charge n’est pas supportée également : les risques de blessures et de mort par les inondations, les tempêtes et les glissements de terrain sont plus élevés chez les enfants, les femmes et les personnes âgées, en particulier parmi les populations pauvres. L’inégalité flagrante entre les sexes en cas de catastrophe naturelle laisse penser que les inégalités en termes d’exposition – tout comme pour l’accès aux ressources, aux capacités et aux opportunités – désavantagent systématiquement les femmes en les rendant plus vulnérables.

Les enfants souffrent davantage des chocs météorologiques parce que les effets persistants de la malnutrition et l’absentéisme scolaire limitent leurs perspectives. Des exemples de nombreux pays en développement montrent qu’une chute temporaire de revenus peut inciter les familles à retirer leurs enfants

Une augmentation de 10 % du nombre de personnes affectées par un phénomène météorologique extrême réduirait l’IDH d’un pays de presque 2 %, avec des effets particulièrement importants sur les revenus et dans les pays à IDH moyen

On estime que la résolution des carences en matière de planification familiale avant 2050 abaisserait les émissions mondiales de carbone de 17 % par rapport à aujourd'hui

de l'école. Plus généralement, plusieurs facteurs conditionnent l'exposition des ménages aux chocs et leur capacité à y faire face : nature du choc, statut socio-économique, capital social et soutiens informels, équité et efficacité des efforts de secours et de reconstruction.

Autonomisation – choix en matière de reproduction et déséquilibres politiques

Les mutations en matière de rôles sexospécifiques et l'autonomisation ont permis à certains pays et groupes d'améliorer la durabilité environnementale et l'équité, faisant ainsi progresser le développement humain.

Égalité des sexes

Notre Indice d'inégalité de genre (IIG) – mis à jour cette année pour 145 pays – montre les répercussions des problèmes de santé reproductive sur l'inégalité entre les sexes. Cette donnée est importante car, dans les pays ayant généralisé un contrôle efficace des naissances, la diminution de la natalité permet d'améliorer la santé de la mère et des enfants, tout en réduisant les gaz à effet de serre. Ainsi, à Cuba, en Mauritanie, en Thaïlande et en Tunisie, où les soins de santé reproductive et la contraception sont facilement accessibles, le taux de fécondité est inférieur à deux naissances par femme. Des besoins non satisfaits substantiels persistent cependant dans le monde entier. Les exemples indiquent que si toutes les femmes pouvaient faire leur choix en matière de reproduction, la population augmenterait assez lentement pour ramener les émissions de gaz à effet de serre sous leur niveau actuel. On estime que la résolution des carences en matière de planification familiale avant 2050 abaisserait les émissions mondiales de carbone de 17 % par rapport à aujourd'hui.

L'IIG couvre également la participation des femmes aux prises de décisions politiques. Il met en évidence leur retard sur les hommes dans le monde entier, particulièrement en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans les États arabes. Ce déséquilibre a d'importantes implications en termes de durabilité et d'équité. Parce que les femmes portent habituellement la charge la plus lourde de la collecte des ressources et qu'elles sont davantage exposées à la pollution de l'air intérieur, elles sont souvent plus affectées que les hommes par les décisions touchant aux ressources naturelles. Des études récentes ont révélé non seulement l'importance de la participation des femmes,

mais aussi la nature – et l'ampleur – de cette participation. De plus, du fait que les femmes se montrent souvent plus concernées par l'environnement que les hommes, soutiennent les politiques environnementales et votent pour les leaders écologistes, leur engagement supérieur dans la politique et dans les organisations non gouvernementales pourrait être bénéfique à l'environnement, avec des effets démultiplicateurs sur les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces arguments ne sont pas nouveaux, mais ils réaffirment l'importance d'étendre les libertés effectives des femmes. Leur participation aux prises de décisions possède à la fois une valeur intrinsèque et un intérêt concret en faveur de l'équité et de l'environnement.

Inégalités de pouvoir

Ainsi que l'exposait le *RDH* 2010, l'autonomisation revêt de nombreux aspects, dont la démocratie formelle et procédurale au niveau national et les processus participatifs au niveau local. Il a été prouvé que l'autonomisation politique, au niveau national et international, améliorerait la durabilité environnementale. Le contexte est important : des études montrent que les démocraties sont habituellement plus responsabilisées envers les électeurs et plus enclines à soutenir les libertés civiles. Cependant, partout dans le monde et même dans les systèmes démocratiques, la difficulté majeure réside dans le fait que les personnes les plus affectées par la dégradation de l'environnement sont souvent les plus défavorisées et les moins autonomes, les priorités politiques ne reflétant donc pas leurs intérêts ni leurs besoins.

Des indices de plus en plus clairs montrent que les inégalités de pouvoir, véhiculées par les institutions politiques, affectent les résultats environnementaux dans des pays et des contextes divers. Cela signifie que les populations pauvres et les autres groupes désavantagés subissent davantage les effets de la dégradation de l'environnement. Couvrant quelque 100 pays, les nouvelles analyses de ce *RDH* confirment qu'une égalité accrue dans la distribution du pouvoir au sens large est associée à de meilleurs résultats environnementaux, dont un meilleur accès à l'eau, une dégradation moindre des sols et un abaissement de la mortalité due à la pollution de l'air extérieur et à l'eau insalubre. Cela laisse envisager un spectre important de synergies positives.

Synergies positives – stratégies gagnantes pour l’environnement, l’équité et le développement humain

Face aux défis exposés ici, nombre de gouvernements, de représentants de la société civile, d’acteurs du secteur privé et de partenaires du développement ont élaboré des approches qui intègrent la durabilité environnementale et l’équité, tout en favorisant le développement humain – c’est-à-dire des stratégies gagnant-gagnant-gagnant. Pour être efficaces, les solutions doivent être spécifiques à chaque contexte. Il n’en reste pas moins important d’examiner les expériences locales et nationales qui offrent des potentiels et d’identifier les principes susceptibles d’être appliqués dans tous les cas. Nous mettrons en exergue au niveau local le besoin d’institutions inclusives, et au niveau national les possibilités de développement des innovations et des réformes politiques réussies.

L’agenda politique étant vaste, ce *RDH* ne peut pleinement lui rendre justice. Cependant, la valeur ajoutée réside dans l’identification de stratégies gagnant-gagnant-gagnant aptes à résoudre avec succès nos défis sociaux, économiques et environnementaux grâce à la gestion – voire au contournement – des compromis, par le biais de démarches favorables non seulement à l’environnement, mais aussi plus largement à l’équité et au développement humain. Afin d’inspirer les débats et les actions, nous proposons des exemples concrets expliquant la mise en pratique de stratégies consistant à dépasser les éventuels compromis pour trouver des synergies positives. Nous donnons ci-après l’exemple des énergies modernes.

Accès aux énergies modernes

L’énergie est une question centrale du développement humain, sachant qu’environ 1,5 milliard de personnes dans le monde – plus de 1 sur 5 – ne disposent pas d’électricité. Cette privation est plus marquée au sein des populations multidimensionnellement pauvres (1 personne sur 3).

Faut-il trouver un compromis entre l’extension de la fourniture d’énergie et les émissions de CO₂ ? Pas nécessairement. Nous pensons que cette relation est faussement définie. Il existe de nombreuses perspectives prometteuses permettant de développer l’accès à l’énergie sans impact environnemental lourd, dont les deux suivantes.

- Il est possible de réaliser des systèmes décentralisés hors réseau pour fournir des services énergétiques aux ménages pauvres, qui peuvent être financés et mis en place avec un impact minimal sur le climat.

- On estime que la fourniture de services énergétiques de base à tout le monde n’augmenterait que de 0,8% les émissions de CO₂ compte tenu des engagements politiques généraux adoptés.

La couverture énergétique mondiale a atteint un pic en 2010, les énergies renouvelables représentant alors 25% de la capacité de production et plus de 18% de l’électricité fournie. Le défi consiste à étendre cette couverture à une échelle et à un rythme qui permettront d’accroître la qualité de vie des femmes et des hommes pauvres, aujourd’hui et à l’avenir.

Prévention de la dégradation de l’environnement

L’élargissement de l’éventail des mesures de prévention de la dégradation de l’environnement englobe divers aspects, depuis l’extension des choix de reproduction jusqu’à la promotion de la gestion communautaire des forêts, en passant par des méthodes d’intervention adaptatives en cas de catastrophes naturelles.

Les droits en matière de reproduction, notamment l’accès à des services de santé reproductive adéquats, sont une condition préalable à l’autonomisation des femmes, mais peuvent également aider à prévenir la dégradation de l’environnement. Des progrès majeurs sont réalisables. De nombreux exemples montrent la possibilité d’intégrer à moindre coût des services de santé reproductive aux infrastructures existantes, ainsi que l’importance de l’engagement de la communauté. Au Bangladesh, le taux de fécondité est tombé de 6,6 naissances par femme en 1975 à 2,4 en 2009. Le gouvernement s’est appuyé sur des programmes de sensibilisation et de subventions pour faciliter l’accès à la contraception. De plus, il est parvenu à faire évoluer les normes sociales en dialoguant avec les leaders d’opinion des deux sexes (autorités religieuses, enseignants, organisations non gouvernementales).

La gestion communautaire des forêts pourrait atténuer la dégradation de l’environnement et réduire les émissions de CO₂, mais l’expérience montre que cela implique le risque d’exclure et de désavantager des groupes déjà marginalisés. Pour éviter ce danger, nous soulignons l’importance d’une large participation – en particulier des femmes – à l’élaboration et à la mise en œuvre des processus. Il est également essentiel de s’assurer que les groupes pauvres et ceux qui vivent de la forêt ne verront pas leur situation empirer.

Des perspectives très prometteuses émergent aussi pour la réduction des impacts négatifs des catastrophes naturelles, grâce à des solutions équitables

Il existe de nombreuses perspectives prometteuses permettant de développer l’accès à l’énergie sans impact environnemental lourd

L'importance de l'équité et de l'inclusivité est déjà explicite dans les objectifs des politiques économiques « vertes ». Nous proposons d'aller plus loin à cet égard

et adaptatives ainsi qu'à des systèmes de protection sociale innovants. L'intervention en cas de catastrophe inclut notamment une cartographie communautaire des risques et une distribution plus progressive des biens reconstruits. L'expérience a conduit à une évolution vers des modèles décentralisés de réduction des risques. Ces initiatives peuvent autonomiser les communautés locales – particulièrement les femmes – en augmentant la participation à l'élaboration et à la prise de décisions. Les communautés peuvent se reconstruire de manière à gommer les inégalités existantes.

Repenser notre modèle de développement – les leviers du changement

Les fortes disparités entre les populations, les groupes et les pays s'ajoutent aux menaces environnementales croissantes, posant d'immenses défis politiques. Il existe cependant une raison d'être optimiste : à de nombreux égards, la situation actuelle nous incite plus que jamais à progresser, donnant lieu à des politiques et à des initiatives innovantes dans certaines régions du monde. L'approfondissement du débat génère des réflexions audacieuses, en particulier au soir de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio + 20) et à l'aube de l'ère post-2015. Ce Rapport postule une nouvelle vision pour promouvoir le développement humain à travers le prisme de la durabilité et de l'équité. Au niveau local et national, nous soulignons la nécessité de porter l'équité au premier plan de l'élaboration des programmes et des politiques, et d'exploiter les effets multiplicateurs potentiels d'une autonomisation accrue dans les sphères législatives et politiques. Au niveau mondial, nous mettons en évidence le besoin d'allouer davantage de moyens à la lutte contre les menaces environnementales et d'accroître l'équité et la représentation des pays et des groupes défavorisés dans l'accès aux financements.

Intégration des questions d'équité dans les politiques économiques « vertes »

Un thème majeur de ce Rapport réside dans la nécessité d'intégrer pleinement les questions d'équité dans les politiques relatives à l'environnement. Les méthodes classiques d'évaluation des politiques environnementales échouent. Elles permettent par exemple de calculer les impacts des émissions futures, mais escamotent souvent l'aspect distributif. Même quand elles étudient les effets sur différents groupes, elles se

limitent généralement aux revenus des populations. L'importance de l'équité et de l'inclusivité est déjà explicite dans les objectifs des politiques économiques « vertes ». Nous proposons d'aller plus loin à cet égard. Plusieurs principes clés pourraient permettre d'intégrer plus largement la question de l'équité à l'élaboration des politiques, grâce à l'engagement des parties prenantes dans des analyses qui prendraient en compte :

- les dimensions du bien-être non liées aux revenus, par le biais d'outils tels que l'IPM ;
- les effets directs et indirects des politiques ;
- les mécanismes de compensation en faveur des populations affectées négativement ;
- les risques de phénomènes climatiques extrêmes qui, même improbables, pourraient provoquer des catastrophes.

Une analyse précoce des effets distributifs et environnementaux des politiques s'avère essentielle.

Un environnement propre et sain constitue un droit, pas un privilège

Il peut s'avérer efficace d'intégrer les droits environnementaux aux constitutions et aux législations nationales, ne serait-ce que pour habiliter les citoyens à les protéger. Au moins 120 pays possèdent une constitution comportant des normes environnementales. De nombreux autres pays n'ont pas institué de droits environnementaux explicites, mais interprètent les dispositions générales de leur constitution de façon à inclure la jouissance d'un environnement sain dans les droits individuels fondamentaux.

La reconnaissance constitutionnelle de l'égalité d'accès à un environnement sain favorise l'équité, l'exercice de ce droit n'étant plus limité à ceux qui peuvent se le permettre. L'intégration de ce droit au cadre légal peut influencer les priorités du gouvernement et l'affectation des ressources.

Parallèlement à la reconnaissance de l'égalité d'accès à un environnement sain et correctement géré, il est nécessaire de disposer d'institutions porteuses, alliées à un dispositif judiciaire juste et indépendant, et au droit à être informé par les gouvernements et les entreprises. De fait, la communauté internationale reconnaît de plus en plus le droit à l'information environnementale.

Participation et responsabilisation

Les libertés d'action se trouvent au centre du développement humain. Comme indiqué dans le *RDH* de l'année dernière, elles possèdent une valeur à la fois

intrinsèque et concrète. De fortes disparités de pouvoir se traduisent par des écarts prononcés en termes de résultats environnementaux. À l'inverse, une plus grande autonomisation peut aboutir à des résultats environnementaux positifs, de manière équitable. Au-delà de l'importance de la démocratie, les institutions doivent être responsables et inclusives – particulièrement vis-à-vis des groupes menacés, dont les femmes – afin de donner du pouvoir à la société civile et de favoriser l'accès de la population à l'information.

La participation présuppose des processus délibératifs ouverts, transparents et inclusifs, mais des obstacles persistent dans la pratique. Malgré des changements positifs, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que certains groupes traditionnellement exclus – tels que les populations indigènes – puissent jouer un rôle plus actif. Permettre la participation des femmes revêt une importance de plus en plus manifeste, autant pour la valeur proprement dite de cette participation que pour son aboutissement avéré à des résultats plus durables.

Lorsque les gouvernements sont sensibles aux attentes de la population, les changements sont plus réalisables. Un environnement permettant à la société civile de prospérer favorise également la responsabilisation au niveau local, national et mondial. En outre, la liberté de la presse est vitale pour sensibiliser le public et faciliter sa participation.

Financement des investissements : où en sommes-nous ?

Les débats sur la durabilité soulèvent des questions majeures quant aux coûts et aux financements, dont celle de savoir qui devrait financer quoi et comment. Les principes d'équité plaident en faveur de larges transferts de ressources vers les pays pauvres, autant pour obtenir un accès plus équitable à l'eau et à l'énergie que pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets.

Quatre messages importants se dégagent de nos analyses financières :

- Les investissements requis sont substantiels, mais restent inférieurs aux dépenses actuelles dans d'autres secteurs, par exemple dans le domaine militaire. L'investissement annuel requis pour assurer l'accès universel aux énergies modernes est estimé à moins d'un huitième des subventions allouées aux énergies fossiles.
- L'engagement du secteur public est important (la générosité de certains donateurs est patente) et le secteur privé représente une source majeure – et

critique – de financement. L'effort public peut catalyser l'investissement privé, d'où l'importance d'augmenter les fonds publics, de soutenir un climat propice à l'investissement et d'encourager les capacités locales.

- Les contraintes en matière de données rendent difficile de contrôler les dépenses du secteur privé et du secteur public local en faveur de la durabilité environnementale. Les informations disponibles permettent uniquement d'examiner les flux de l'aide officielle au développement.
- La complexité et la fragmentation de l'architecture financière réduisent l'efficacité des dépenses et compliquent leur contrôle. Il reste beaucoup à apprendre des engagements initiaux de Paris et d'Accra en faveur de l'efficacité de l'aide.

Bien que les informations disponibles sur les besoins, les engagements et les dépenses soient incomplètes et que les ordres de grandeur soient approximatifs, le tableau de la situation est clair. L'écart entre l'aide officielle au développement et les investissements requis pour traiter les problèmes du changement climatique, des énergies à faible émission de carbone, de l'eau et l'assainissement est immense – et encore plus marqué que l'écart entre les engagements et les investissements nécessaires (voir figure 8). Les dépenses en faveur des énergies à faible émission de carbone ne représentent que 1,6 % de l'estimation la plus basse des besoins ; les fonds consacrés à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation représentent environ 11 % des besoins selon l'estimation la plus basse. Dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, les montants sont beaucoup plus réduits, et les engagements de l'aide officielle au développement sont plus proches des coûts estimés.

Comblant le manque de financements : la taxe sur les opérations de change, d'une grande idée à une politique concrète

De nouvelles solutions permettraient de remédier largement au manque de financements pour répondre aux carences et aux défis exposés dans le présent Rapport. La principale est la taxe sur les opérations de change. Soutenue par le RDH 1994, cette idée s'impose progressivement comme une option politique envisageable. La crise financière récente a ranimé l'intérêt pour cette proposition, mettant en évidence sa pertinence et son opportunité.

L'infrastructure réglementaire des échanges de devises étant aujourd'hui plus organisée, centralisée et

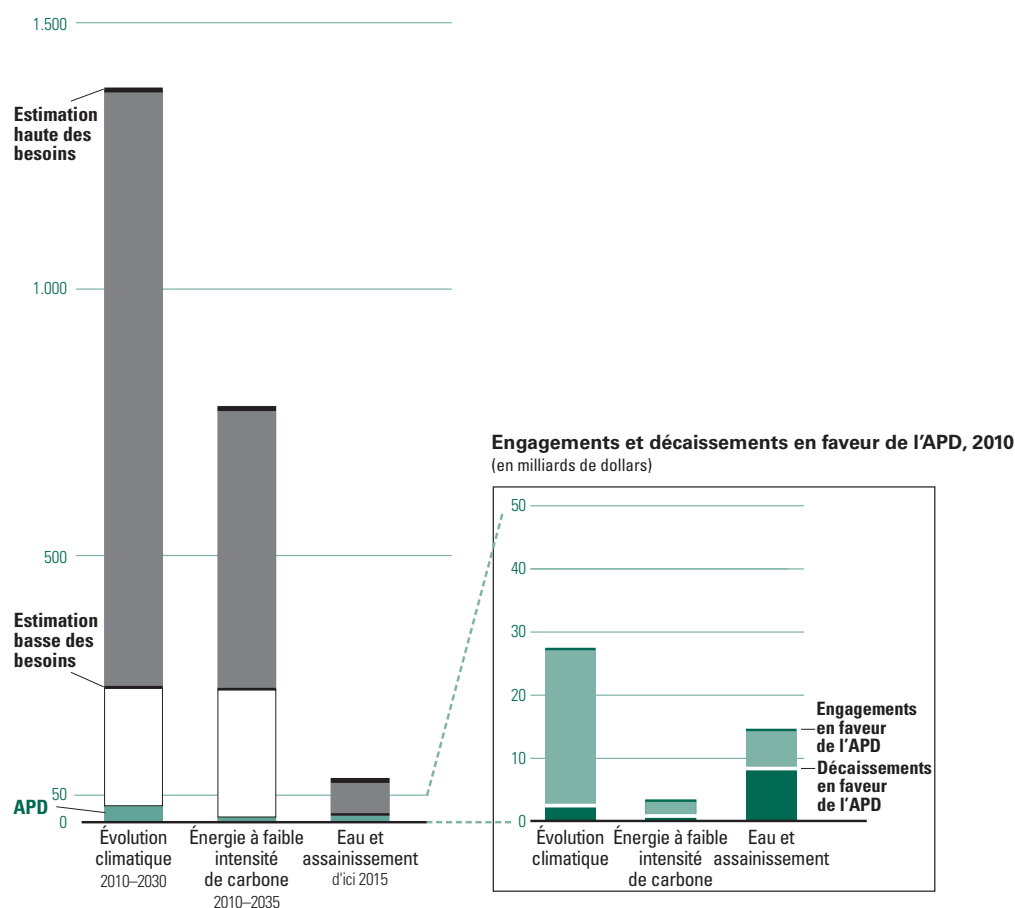
L'investissement annuel requis pour assurer l'accès universel aux énergies modernes est estimé à moins d'un huitième des subventions allouées aux énergies fossiles

FIGURE 8

L'aide publique au développement est très en deçà des besoins

Estimation des besoins futurs et APD existante

Dépenses annuelles (en milliards de dollars)



Source : Agence internationale de l'énergie, 2010, *World Energy Outlook*, Paris ; Organisation de coopération et de développement économiques ; ONU-Eau, 2010, *Global Annual Assessment of Sanitation and Drinking-Water: Targeting Resources for Better Results*, Genève ; Organisation mondiale de la Santé ; Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2010, *Promoting Development, Saving the Planet*, New York ; Nations Unies ; et Base de données de l'OCDE sur les activités d'aide : SNPC en ligne.

standardisée, la mise en place de la taxe apparaît sous un nouveau jour. Elle remporte une forte adhésion, y compris auprès du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, comprenant 63 pays parmi lesquels la Chine, la France, l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni. Aux Nations Unies, le Groupe consultatif de haut niveau sur le financement de la lutte contre le changement climatique a récemment proposé que 25 à 30 % des produits d'une telle taxe soit affectés à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation dans les pays en voie de développement.

Nos analyses mises à jour montrent qu'une taxe sur les opérations de change très faible (0,005%) pourrait rapporter sans aucun surcoût administratif environ 40

milliards de dollars par an. À l'échelle requise, il existe peu d'autres moyens de satisfaire les nouveaux besoins de financements exposés dans les débats internationaux.

Une taxe plus large sur les transactions financières pourrait aussi dégager des recettes considérables. La plupart des pays du G20 ont déjà adopté une taxe sur les transactions financières et le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé la faisabilité administrative d'une taxe plus large. Avec un taux de prélèvement de 0,05% sur les transactions financières nationales et internationales, cette taxe pourrait rapporter entre 600 et 700 milliards de dollars.

Une autre solution qui a retenu l'attention consisterait à monétiser l'excédent de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI. Le gain pourrait atteindre 75 milliards

de dollars, avec un coût budgétaire minime ou nul pour les gouvernements. Les DTS présentent l'avantage supplémentaire d'agir comme un instrument de rééquilibrage monétaire ; la demande est attendue des marchés économiques émergents qui cherchent à diversifier leurs réserves.

Réformes pour accroître l'équité et la représentation de tous

Un fossé sépare les responsables politiques, les négociateurs et les décideurs, d'une part, et les citoyens les plus vulnérables à la dégradation de l'environnement d'autre part. Pour le combler, il convient de réduire le déficit de responsabilisation dans la gouvernance environnementale mondiale. La responsabilisation ne peut résoudre à elle seule toutes les difficultés, mais elle est fondamentale pour construire un système de gouvernance socialement et environnementalement efficace au service des populations.

Nous lançons un appel en faveur de mesures qui améliorent l'équité et la représentation de tous dans l'accès aux financements pour soutenir les efforts de lutte contre la dégradation de l'environnement.

Les ressources privées sont cruciales. Cependant, le fait que la majorité des flux financiers vient du privé dans le secteur énergétique, par exemple affecte le schéma de distribution, car les investisseurs se détournent des régions qui présentent les plus grands risques et les rentabilités les plus faibles. En l'absence d'une réforme, l'accès aux financements restera inégalement réparti à travers le monde et ne fera qu'exacerber les inégalités existantes. Ces considérations soulignent l'importance de s'assurer que les flux d'investissements publics sont équitables et aident à créer des conditions aptes à attirer les flux privés.

Les implications sont claires : les principes d'équité sont nécessaires pour guider et encourager les flux financiers internationaux. Il convient de soutenir le renforcement des institutions afin que les pays en développement puissent établir des politiques et des incitations appropriées. Les mécanismes de gouvernance concertée pour un financement public international doivent permettre la représentation de tous et la responsabilisation sociale.

Tout véritable effort de transformation pour renforcer les actions visant à ralentir ou stopper le changement climatique requiert une combinaison de ressources locales et internationales, privées et publiques, données et prêtées. Afin de faciliter un accès à la fois équitable et efficace aux flux financiers internationaux,

ce Rapport plaide en faveur de l'autonomisation des parties prenantes nationales pour combiner les financements au niveau local. Les fonds nationaux pour le climat peuvent faciliter la combinaison et le contrôle opérationnels des ressources locales et internationales, privées et publiques, données et prêtées. Cela est essentiel pour garantir la responsabilisation nationale et des effets distributifs positifs.

Afin de faire progresser cet agenda, ce Rapport propose de mettre l'accent à l'échelon des pays sur les quatre séries d'outils suivantes.

- *Stratégies de basse émission et de résistance au changement climatique* – pour aligner les objectifs en matière de développement humain, d'équité et de changement climatique.
- *Partenariats public/privé* – pour catalyser les capitaux provenant des entreprises et des ménages.
- *Dispositifs de flux financiers pour le climat* – pour fournir un accès équitable aux financements publics internationaux.
- *Coordination de la mise en œuvre, du contrôle et des systèmes d'évaluation et de vérification* – pour assurer à long terme des résultats efficaces et une responsabilisation aux populations locales aussi bien qu'aux partenaires.

Pour finir, nous appelons au lancement d'une Initiative pour l'accès universel à l'énergie, mondiale et à forte visibilité, au travers d'un plaidoyer et d'une prise de conscience à l'échelle mondiale, ainsi que du soutien résolu au développement des énergies propres à l'échelle nationale. Une telle initiative serait à même de mobiliser puissamment les efforts pour passer d'un changement progressif à un changement transformateur.

* * *

Ce Rapport met en lumière les liens entre la durabilité et l'équité, tout en expliquant comment le développement humain peut devenir plus durable et plus équitable. Il montre comment dont la dégradation de l'environnement fait souffrir plus particulièrement les groupes pauvres et vulnérables. Nous proposons un agenda politique qui redressera ces déséquilibres, en cadrant une stratégie capable de s'attaquer aux problèmes environnementaux actuels de manière à promouvoir l'équité et le développement humain. Enfin, nous exposons des moyens pratiques de progresser simultanément vers ces objectifs complémentaires, afin d'élargir l'éventail de choix des populations tout en protégeant notre environnement.

Tout véritable effort de transformation pour renforcer les actions visant à ralentir ou stopper le changement climatique requiert une combinaison de ressources locales et internationales, privées et publiques, données et prêtées

Classement selon l'IDH 2011 et évolution 2010-2011

Afghanistan	172			France	20	↑		Nouvelle-Zélande	5		
Afrique du Sud	123	↑	1	Gabon	106			Oman	89		
Albanie	70	↑	1	Gambie	168			Ouganda	161		
Algérie	96			Géorgie	75			Ouzbékistan	115		
Allemagne	9			Ghana	135	↑	1	Pakistan	145		
Andorre	32			Grèce	29			Palaos	49		
Angola	148			Grenade	67			Panama	58	↑	1
Antigua-et-Barbuda	60	↑	1	Guatemala	131			Papouasie-Nouvelle-Guinée	153	↓	-1
Arabie saoudite	56	↑	2	Guinée	178			Paraguay	107		
Argentine	45	↑	1	Guinée équatoriale	136	↓	-1	Pays-Bas	3		
Arménie	86			Guinée-Bissau	176			Pérou	80	↑	1
Australie	2			Guyana	117	↑	2	Philippines	112	↑	1
Autriche	19			Haïti	158	↑	1	Pologne	39		
Azerbaïdjan	91			Honduras	121	↓	-1	Portugal	41	↓	-1
Bahamas	53			Hong Kong, Chine (RAS)	13	↑	1	Qatar	37		
Bahreïn	42			Hongrie	38			République arabe syrienne	119	↓	-1
Bangladesh	146			Îles Salomon	142			République centrafricaine	179		
Barbade	47			Inde	134			République démocratique populaire lao	138	↑	1
Bélarus	65			Indonésie	124	↑	1	République dominicaine	98	↑	2
Belgique	18			Iran, République islamique d'	88	↓	-1	République tchèque	27		
Belize	93	↓	-1	Iraq	132			Roumanie	50		
Bénin	167			Irlande	7			Royaume-Uni	28		
Bhoutan	141	↓	-1	Islande	14	↓	-1	Rwanda	166		
Bolivie, État plurinational de	108			Israël	17			Sainte-Lucie	82		
Bosnie-Herzégovine	74			Italie	24			Saint-Kitts-et-Nevis	72		
Botswana	118	↓	-1	Jamaïque	79	↓	-1	Saint-Vincent-et-les Grenadines	85	↓	-1
Brésil	84	↑	1	Japon	92			Samoa	99		
Brunéï Darussalam	33			Jordanie	95	↓	-1	Sao Tomé-et-Principe	144	↓	-1
Bulgarie	55	↑	1	Kazakhstan	68	↑	1	Sénégal	155		
Burkina Faso	181			Kenya	143	↑	1	Serbie	59	↑	1
Burundi	185			Kirghizistan	126			Seychelles	52		
Cambodge	139	↑	2	Kiribati	122			Sierra Leone	180		
Cameroun	150	↑	1	Koweït	63	↓	-1	Singapour	26		
Canada	6			Lesotho	160			Slovaquie	35		
Cap-Vert	133			Lettonie	43			Slovénie	21		
Chili	44			Liban	71	↓	-1	Soudan*	169		
Chine	101			Libéria	182	↑	1	Sri Lanka	97	↑	1
Chypre	31			Libye	64	↓	-10	Suède	10		
Colombie	87	↑	1	Liechtenstein	8			Suisse	11		
Comores	163			Lituanie	40	↑	1	Suriname	104		
Congo	137			Luxembourg	25			Swaziland	140	↓	-2
Congo, République démocratique du	187			Madagascar	151	↓	-2	Tadjikistan	127		
Corée, République de	15			Malaisie	61	↑	3	Tanzanie, (République-Unie de)	152	↑	1
Costa Rica	69	↓	-1	Malawi	171			Tchad	183	↓	-1
Côte d'Ivoire	170			Maldives	109			Territoires palestiniens occupés	114		
Croatie	46	↓	-1	Mali	175			Thaïlande	103		
Cuba	51			Malte	36			Timor-Leste	147		
Danemark	16			Maroc	130			Togo	162		
Djibouti	165	↓	-1	Maurice	77			Tonga	90		
Dominique	81	↓	-1	Mauritanie	159	↓	-1	Trinité-et-Tobago	62	↑	1
Égypte	113	↓	-1	Mexique	57			Tunisie	94	↓	-1
El Salvador	105			Micronésie, États fédérés de	116			Turkménistan	102		
Émirats arabes unis	30			Moldova, République de	111			Turquie	92	↑	3
Équateur	83			Mongolie	110			Ukraine	76	↑	3
Érythrée	177			Monténégro	54	↑	1	Uruguay	48		
Espagne	23			Mozambique	184			Vanuatu	125	↓	-2
Estonie	34			Myanmar	149	↑	1	Venezuela, (République bolivarienne du)	73		
États-Unis	4			Namibie	120	↑	1	Viet Nam	128		
Éthiopie	174			Népal	157	↓	-1	Yémen	154		
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	78	↓	-2	Nicaragua	129			Zambie	164	↑	1
Fédération de Russie	66			Niger	186			Zimbabwe	173		
Fidji	100	↓	-3	Nigéria	156	↑	1				
Finlande	22			Norvège	1						

REMARQUE :

Les flèches indiquent la variation du classement du pays pour la période 2010-2011, selon une méthodologie et des données cohérentes ; un blanc indique un classement inchangé.

Indices de développement humain

Classement à l'IDH	IDH Valeur	IDH ajusté aux inégalités		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle	
		Valeur	Classement	Valeur	Classement		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ							
1	Norvège	0,943	0,890	1	0,075	6	..
2	Australie	0,929	0,856	2	0,136	18	..
3	Pays-Bas	0,910	0,846	4	0,052	2	..
4	États-Unis	0,910	0,771	23	0,299	47	..
5	Nouvelle-Zélande	0,908	0,195	32	..
6	Canada	0,908	0,829	12	0,140	20	..
7	Irlande	0,908	0,843	6	0,203	33	..
8	Liechtenstein	0,905
9	Allemagne	0,905	0,842	7	0,085	7	..
10	Suède	0,904	0,851	3	0,049	1	..
11	Suisse	0,903	0,840	9	0,067	4	..
12	Japon	0,901	0,123	14	..
13	Hong Kong, Chine (RAS)	0,898
14	Islande	0,898	0,845	5	0,099	9	..
15	Corée (République de)	0,897	0,749	28	0,111	11	..
16	Danemark	0,895	0,842	8	0,060	3	..
17	Israël	0,888	0,779	21	0,145	22	..
18	Belgique	0,886	0,819	15	0,114	12	..
19	Autriche	0,885	0,820	14	0,131	16	..
20	France	0,884	0,804	16	0,106	10	..
21	Slovénie	0,884	0,837	10	0,175	28	0,000
22	Finlande	0,882	0,833	11	0,075	5	..
23	Espagne	0,878	0,799	17	0,117	13	..
24	Italie	0,874	0,779	22	0,124	15	..
25	Luxembourg	0,867	0,799	18	0,169	26	..
26	Singapour	0,866	0,086	8	..
27	République tchèque	0,865	0,821	13	0,136	17	0,010
28	Royaume-Uni	0,863	0,791	19	0,209	34	..
29	Grèce	0,861	0,756	26	0,162	24	..
30	Émirats arabes unis	0,846	0,234	38	0,002
31	Chypre	0,840	0,755	27	0,141	21	..
32	Andorre	0,838
33	Brunéi Darussalam	0,838
34	Estonie	0,835	0,769	24	0,194	30	0,026
35	Slovaquie	0,834	0,787	20	0,194	31	0,000
36	Malte	0,832	0,272	42	..
37	Qatar	0,831	0,549	111	..
38	Hongrie	0,816	0,759	25	0,237	39	0,016
39	Pologne	0,813	0,734	29	0,164	25	..
40	Lituanie	0,810	0,730	30	0,192	29	..
41	Portugal	0,809	0,726	31	0,140	19	..
42	Bahreïn	0,806	0,288	44	..
43	Lettonie	0,805	0,717	33	0,216	36	0,006
44	Chili	0,805	0,652	44	0,374	68	..
45	Argentine	0,797	0,641	47	0,372	67	0,011
46	Croatie	0,796	0,675	38	0,170	27	0,016
47	Barbade	0,793	0,364	65	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ							
48	Uruguay	0,783	0,654	43	0,352	62	0,006
49	Palaos	0,782
50	Roumanie	0,781	0,683	36	0,333	55	..
51	Cuba	0,776	0,337	58	..
52	Seychelles	0,773
53	Bahamas	0,771	0,658	41	0,332	54	..
54	Monténégro	0,771	0,718	32	0,006
55	Bulgarie	0,771	0,683	37	0,245	40	..
56	Arabie saoudite	0,770	0,646	135	..
57	Mexique	0,770	0,589	56	0,448	79	0,015
58	Panama	0,768	0,579	57	0,492	95	..

Indices de développement humain

Classement à l'IDH	IDH Valeur	IDH ajusté aux inégalités		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle
		Valeur	Classement	Valeur	Classement	
59 Serbie	0,766	0,694	34	0,003
60 Antigua-et-Barbuda	0,764
61 Malaisie	0,761	0,286	43	..
62 Trinité-et-Tobago	0,760	0,644	46	0,331	53	0,020
63 Koweït	0,760	0,229	37	..
64 Libye	0,760	0,314	51	..
65 Bélarus	0,756	0,693	35	0,000
66 Fédération de Russie	0,755	0,670	39	0,338	59	0,005
67 Grenade	0,748
68 Kazakhstan	0,745	0,656	42	0,334	56	0,002
69 Costa Rica	0,744	0,591	55	0,361	64	..
70 Albanie	0,739	0,637	49	0,271	41	0,005
71 Liban	0,739	0,570	59	0,440	76	..
72 Saint-Kitts-et-Nevis	0,735
73 Venezuela (Rép. bolivarienne du)	0,735	0,540	67	0,447	78	..
74 Bosnie-Herzégovine	0,733	0,649	45	0,003
75 Géorgie	0,733	0,630	51	0,418	73	0,003
76 Ukraine	0,729	0,662	40	0,335	57	0,008
77 Maurice	0,728	0,631	50	0,353	63	..
78 Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	0,728	0,609	54	0,151	23	0,008
79 Jamaïque	0,727	0,610	53	0,450	81	..
80 Pérou	0,725	0,557	63	0,415	72	0,086
81 Dominique	0,724
82 Sainte-Lucie	0,723
83 Équateur	0,720	0,535	69	0,469	85	0,009
84 Brésil	0,718	0,519	73	0,449	80	0,011
85 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,717
86 Arménie	0,716	0,639	48	0,343	60	0,004
87 Colombie	0,710	0,479	86	0,482	91	0,022
88 Iran (République islamique d')	0,707	0,485	92	..
89 Oman	0,705	0,309	49	..
90 Tonga	0,704
91 Azerbaïdjan	0,700	0,620	52	0,314	50	0,021
92 Turquie	0,699	0,542	66	0,443	77	0,028
93 Belize	0,699	0,493	97	0,024
94 Tunisie	0,698	0,523	72	0,293	45	0,010
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN						
95 Jordanie	0,698	0,565	61	0,456	83	0,008
96 Algérie	0,698	0,412	71	..
97 Sri Lanka	0,691	0,579	58	0,419	74	0,021
98 République dominicaine	0,689	0,510	77	0,480	90	0,018
99 Samoa	0,688
100 Fidji	0,688
101 Chine	0,687	0,534	70	0,209	35	0,056
102 Turkménistan	0,686
103 Thaïlande	0,682	0,537	68	0,382	69	0,006
104 Suriname	0,680	0,518	74	0,039
105 El Salvador	0,674	0,495	83	0,487	93	..
106 Gabon	0,674	0,543	65	0,509	103	0,161
107 Paraguay	0,665	0,505	78	0,476	87	0,064
108 Bolivie (État plurinational de)	0,663	0,437	87	0,476	88	0,089
109 Maldives	0,661	0,495	82	0,320	52	0,018
110 Mongolie	0,653	0,563	62	0,410	70	0,065
111 Moldova (République de)	0,649	0,569	60	0,298	46	0,007
112 Philippines	0,644	0,516	75	0,427	75	0,064
113 Égypte	0,644	0,489	85	0,024
114 Territoires palestiniens occupés	0,641	0,005
115 Ouzbékistan	0,641	0,544	64	0,008
116 Micronésie (États fédérés de)	0,636	0,390	94
117 Guyana	0,633	0,492	84	0,511	106	0,053
118 Botswana	0,633	0,507	102	..
119 République arabe syrienne	0,632	0,503	80	0,474	86	0,021
120 Namibie	0,625	0,353	99	0,466	84	0,187

Classement à l'IDH	IDH Valeur	IDH ajusté aux inégalités		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle	
		Valeur	Classement	Valeur	Classement		
121	Honduras	0,625	0,427	89	0,511	105	0,159
122	Kiribati	0,624
123	Afrique du Sud	0,619	0,490	123	0,057
124	Indonésie	0,617	0,504	79	0,505	100	0,095
125	Vanuatu	0,617	0,129
126	Kirghizistan	0,615	0,526	71	0,370	66	0,019
127	Tadjikistan	0,607	0,500	81	0,347	61	0,068
128	Viet Nam	0,593	0,510	76	0,305	48	0,084
129	Nicaragua	0,589	0,427	88	0,506	101	0,128
130	Maroc	0,582	0,409	90	0,510	104	0,048
131	Guatemala	0,574	0,393	92	0,542	109	0,127
132	Iraq	0,573	0,579	117	0,059
133	Cap-Vert	0,568
134	Inde	0,547	0,392	93	0,617	129	0,283
135	Ghana	0,541	0,367	96	0,598	122	0,144
136	Guinée équatoriale	0,537
137	Congo	0,533	0,367	97	0,628	132	0,208
138	Rép. démocratique populaire lao	0,524	0,405	91	0,513	107	0,267
139	Cambodge	0,523	0,380	95	0,500	99	0,251
140	Swaziland	0,522	0,338	103	0,546	110	0,184
141	Bhoutan	0,522	0,495	98	0,119
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE							
142	Îles Salomon	0,510
143	Kenya	0,509	0,338	102	0,627	130	0,229
144	Sao Tomé-et-Principe	0,509	0,348	100	0,154
145	Pakistan	0,504	0,346	101	0,573	115	0,264
146	Bangladesh	0,500	0,363	98	0,550	112	0,292
147	Timor-Leste	0,495	0,332	105	0,360
148	Angola	0,486	0,452
149	Myanmar	0,483	0,492	96	0,154
150	Cameroun	0,482	0,321	107	0,639	134	0,287
151	Madagascar	0,480	0,332	104	0,357
152	Tanzanie (République-Unie de)	0,466	0,332	106	0,590	119	0,367
153	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,466	0,674	140	..
154	Yémen	0,462	0,312	108	0,769	146	0,283
155	Sénégal	0,459	0,304	109	0,566	114	0,384
156	Nigéria	0,459	0,278	116	0,310
157	Népal	0,458	0,301	111	0,558	113	0,350
158	Haïti	0,454	0,271	121	0,599	123	0,299
159	Mauritanie	0,453	0,298	112	0,605	126	0,352
160	Lesotho	0,450	0,288	115	0,532	108	0,156
161	Ouganda	0,446	0,296	113	0,577	116	0,367
162	Togo	0,435	0,289	114	0,602	124	0,284
163	Comores	0,433	0,408
164	Zambie	0,430	0,303	110	0,627	131	0,328
165	Djibouti	0,430	0,275	118	0,139
166	Rwanda	0,429	0,276	117	0,453	82	0,426
167	Bénin	0,427	0,274	119	0,634	133	0,412
168	Gambie	0,420	0,610	127	0,324
169	Soudan	0,408	0,611	128	..
170	Côte d'Ivoire	0,400	0,246	124	0,655	136	0,353
171	Malawi	0,400	0,272	120	0,594	120	0,381
172	Afghanistan	0,398	0,707	141	..
173	Zimbabwe	0,376	0,268	122	0,583	118	0,180
174	Éthiopie	0,363	0,247	123	0,562
175	Mali	0,359	0,712	143	0,558
176	Guinée-Bissau	0,353	0,207	129
177	Érythrée	0,349
178	Guinée	0,344	0,211	128	0,506
179	République centrafricaine	0,343	0,204	130	0,669	138	0,512
180	Sierra Leone	0,336	0,196	131	0,662	137	0,439
181	Burkina Faso	0,331	0,215	126	0,596	121	0,536
182	Libéria	0,329	0,213	127	0,671	139	0,485

Classement à l'IDH	IDH Valeur	IDH ajusté aux inégalités		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle
		Valeur	Classement	Valeur	Classement	
183 Tchad	0,328	0,196	132	0,735	145	0,344
184 Mozambique	0,322	0,229	125	0,602	125	0,512
185 Burundi	0,316	0,478	89	0,530
186 Niger	0,295	0,195	133	0,724	144	0,642
187 Congo (République démocratique du)	0,286	0,172	134	0,710	142	0,393
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES						
Corée (Rép. populaire démocratique de)
Îles Marshall
Monaco
Nauru
Saint-Marin
Somalie	0,514
Tuvalu
Catégories d'IDH						
Développement humain très élevé	0,889	0,787	—	0,224	—	—
Développement humain élevé	0,741	0,590	—	0,409	—	—
Développement humain moyen	0,630	0,480	—	0,475	—	—
Développement humain faible	0,456	0,304	—	0,606	—	—
Régions						
États arabes	0,641	0,472	—	0,563	—	—
Asie de l'Est et Pacifique	0,671	0,528	—	..	—	—
Europe et Asie centrale	0,751	0,655	—	0,311	—	—
Amérique latine et Caraïbes	0,731	0,540	—	0,445	—	—
Asie du Sud	0,548	0,393	—	0,601	—	—
Afrique subsaharienne	0,463	0,303	—	0,610	—	—
Pays moins développés	0,439	0,296	—	0,594	—	—
Petits États insulaires en développement	0,640	0,458	—	..	—	—
Monde	0,682	0,525	—	0,492	—	—

NOTES

L'intégralité des notes et des sources relatives aux données de ce tableau figure dans l'annexe statistique du rapport complet. Le classement des pays est fonction du quartile de l'IDH auquel ils appartiennent. Les pays dont l'IDH se trouve dans le quartile supérieur relèvent de la catégorie « très élevé »,

ceux dont l'IDH se situe entre 51 et 75 % relèvent de la catégorie « élevé », ceux dont l'IDH se situe entre 26 et 50 % relèvent du groupe « moyen » et ceux dont l'IDH se trouve dans le quartile inférieur relèvent du groupe « faible ». Les rapports antérieurs utilisaient des seuils absolus et non relatifs.